

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2753 - JEUDI 3 NOVEMBRE 2016

TRANSPORT AÉRIEN EN AFRIQUE

Relever les défis pour garantir
la sécurité et la sûreté des usagers

Une vue des officiels

Réunis à Brazzaville à l'occasion de la 6^{ème} réunion de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), les directeurs généraux de l'aviation civile de la région Afrique-océan indien entendent jeter les bases des nouvelles stratégies visant à garantir la sécurité et la sûreté

aux usagers des transports aériens. Regroupant plus d'une centaine de délégués des Etats membres, les assises de Brazzaville examineront également les questions liées aux objectifs stratégiques de cette organisation. « Il s'agit de voir comment assurer une sécurité optimale aux

prestataires des services et aux usagers des transports aériens, mais aussi de garantir une navigation aérienne sûre dans les zones menacées par des activités terroristes », a précisé le Premier ministre congolais, Clément Mouamba, à l'ouverture de la réunion. [Page 3](#)

ECONOMIE ET AFFAIRES

La Turquie et l'Afrique
unanimes pour consolider
leur partenariat

La photo de famille des dirigeants turcs et africains après l'ouverture du forum

Explorer les opportunités d'affaires entre les deux parties et consolider les liens existants pour franchir les obstacles à l'approfondissement de cette relation en constante évolution, tels sont les objectifs poursuivis par le premier Forum économique et d'affaires Turquie-Afrique ouvert le 2 novembre à Istanbul. Ce rendez-vous auquel prennent part quelque 2200 personnes, en présence du président hôte Recep Tayyip Erdogan et de son homologue tchadien, Idriss Deby Itno, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine, réunit des représentants des institutions publiques et du secteur privé africains et turcs. [Page 3](#)

CHARITÉ

La SCLOG vole au secours
de personnes vulnérables

Le DG de la SCLOG échange avec les responsables de Paul Kamba

Le directeur général de la Société commune de logistique (SCLOG), Olivier Mantovani, a offert le 2 novembre à Brazzaville, des vivres et non vivres aux structures d'accueil de personnes âgées et des orphelins.

Il s'agit notamment des centres d'accueil d'orphelins et enfants abandonnés Béthanie (Moungali) et Fatima (Ouenzé), de l'hospice des personnes du 3^{ème} âge Paul Kamba à Poto-Poto et de la Maison des Petites sœurs des pauvres au centre-ville.

Composé de sacs de riz, de bidons d'huile, de filets d'oignon, du poisson de mer, de produits laitiers, de fournitures scolaires et de produits d'entretien des sanitaires, ce don répondait, selon le donateur, aux besoins exprimés par les bénéficiaires.

[Page 4](#)

VIE DÉMOCRATIQUE

Le ROC appelle
à une meilleure
préparation
des prochaines
législatives

Au terme d'une convention nationale organisée hier à Brazzaville, le Rassemblement de l'opposition congolaise (ROC) a demandé aux pouvoirs publics d'organiser un recensement préélectoral impliquant toutes les parties avant les législatives de 2017.

[Page 2](#)ÉDITORIAL
Mutation[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Mutation

Cinq siècles après avoir imploré sous les coups de boutoir du protestantisme la religion chrétienne va-t-elle enfin se réunifier ? Cette question, à tous égards fondamentale, il convient de la poser au lendemain du geste spectaculaire accompli ce 31 octobre 2016 par le Pape François.

Venu en Suède pour participer à l'ouverture des célébrations du cinquantième anniversaire de la Réforme initiée par Martin Luther, le chef de l'Église catholique n'a rien dit qui puisse être interprété comme un début de repentance, mais le simple fait d'être venu là même où débuta la révolte d'une partie des chrétiens contre le scandale des indulgences provoqué par le Pape Léon X a envoyé indiscutablement un signal fort aux catholiques comme aux protestants. Et l'on peut être certain que ce signal, lancé par le premier Pape issu du grand Sud, ne restera pas sans effet sur la communauté chrétienne dans son ensemble.

Certes il ne s'agit pour l'instant que d'un rapprochement entre les luthériens et les catholiques, mais la déclaration conjointe rendue publique lundi à l'issue de la cérémonie oecuménique célébrée dans la cathédrale de Lund ne laisse guère de doute sur la volonté des deux églises d'effacer enfin les blessures du passé. Si bien que l'on peut s'attendre à ce que le mouvement s'étende rapidement aux autres branches du protestantisme, à commencer par les calvinistes qui partagent certainement cette volonté de rapprochement.

Même si ce même mouvement est moins visible, moins affiché, moins spectaculaire avec l'Église orthodoxe, qui domine une partie de l'Est européen de la même façon que les églises protestantes dominent le Nord de l'Europe, il n'en est pas moins réel comme l'a montré la visite du Pape François dans le patriarcat de Tbilissi, en Géorgie, le 30 septembre dernier. Il confirme que le successeur de Benoit XVI entend marquer son pontificat par la relance du dialogue entre les religions qui se réclament du Christ.

Effacer les blessures de l'Histoire ne sera sans doute ni facile, ni rapide, mais l'on peut tenir pour certain que les années à venir seront marquées par un rapprochement que l'on pensait jusqu'à présent relever de l'utopie. Le temps est manifestement venu de s'y préparer.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le ROC invite les pouvoirs publics à rétablir la paix dans le Pool

À l'issue de la convention nationale tenue le 2 novembre à Brazzaville, le Rassemblement de l'opposition congolaise (ROC), que dirige Clotaire Mboussa Ellah, a demandé aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour rétablir la paix et la sécurité dans cette partie du pays.

Dans le même chapitre des recommandations, les participants à la convention nationale du ROC ont demandé aux pouvoirs politiques entre autres d'organiser un recensement électoral impliquant toutes les parties avant les élections législatives de 2017 ; de procéder au redécoupage électoral sur les bases universellement reconnues et la mise en application de la biométrie pour les élections à venir conformément aux recommandations des différents dialogues et de réorganiser de manière consensuelle la Commission nationale électorale indépendante. Dans son discours de clôture des travaux, le président du ROC, Clotaire Mboussa Ellah, a remercié ses collègues pour la marque de confiance qui lui a été renouvelée en le relisant président de cette plateforme politique. Il s'est engagé, en outre, à accomplir avec responsabi-



lité les missions qui lui sont confiées par les textes régissant leur organisation. Le ROC, a-t-il dit, doit être un baromètre de la nouvelle ère politique nationale qui est axée, selon lui, sur la rupture avec les vieilles pratiques du passé. « Nous devons travailler pour donner à notre pays un souffle nouveau. Notre engagement collectif doit se résumer à la préservation de l'intérêt général

de la nation. La volonté de construire notre pays devrait nous imposer une prise de conscience réelle dans la gestion de la chose publique et la conservation des acquis de la République », a déclaré Clotaire Mboussa Ellah. Le ROC, a-t-il conclu, devrait tout mettre en œuvre pour amener la classe politique congolaise à respecter les règles éthiques et morales.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NONZIZI B..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRANSPORT AÉRIEN

Relever les défis du secteur de l'aviation civile en Afrique

La sixième réunion des directeurs généraux de l'aviation civile de la région Afrique-Océan indien s'est ouverte le mercredi à Brazzaville. Durant trois jours, les participants vont tenter de définir des nouvelles stratégies pour garantir la sécurité et la sûreté aux usagers et services des transports aériens dans cette partie du monde.



Une vue des officiels (DR)

Plus de cent-cinquante délégués des Etats membres de la région Afrique-Océan indien, des organisations sous-régionales et partenaires au développement ont fait le déplacement de Brazzaville pour prendre part à ces assises. Le lancement des travaux a été réalisé le 2 novembre par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

L'objectif de cette réunion, selon la secrétaire générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Liu Fang, consiste à examiner les questions relatives à la politique et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques de l'OACI dans la région. « La réunion analysera les résultats des récents événements aéronautiques mondiaux et régionaux, et élaborera les stratégies appropriées pour la région ainsi que les orientations nécessaires en vue d'une mise en œuvre coordonnée des normes et pratiques recommandées », a indiqué Liu Fang, ajoutant que la rencontre permettra de passer en revue des progrès réalisés par les Etats dans l'application des objectifs cibles de sécurité adoptés à Abuja (Nigéria).

Pour le Premier ministre, Clément Mouamba, le conclave des directeurs généraux est l'occasion de réaffirmer l'engagement des Etats africains et de redéfinir les orientations pour le renforcement de la capacité des systèmes d'aviation civile des Etats concernés. « Il s'agit également de voir comment assurer une sécurité optimale aux prestataires des services et aux usagers des transports aériens (...), et comment garantir une navigation aérienne sûre, particulièrement dans les zones menacées par des activités terroristes », a estimé le Premier ministre congolais.

Le Congo dénonce son maintien sur la liste noire de l'Union européenne

Dans son intervention mercredi du haut de la tribune de cette sixième réunion des responsables de l'aviation civile, le ministre congolais des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki, a dénoncé le maintien de la République du Congo sur la liste noire de l'Union européenne.

« La réunion se tient dans un contexte particulier : l'Union européenne maintient actuellement la République du Congo sur sa liste noire. C'est dans ce contexte que notre pays, le Congo, est sollicité et accepte d'abriter ce grand forum. Cette sollicitation de l'OACI constitue pour nous à la fois un privilège et un signal fort d'encouragement », a souligné le ministre Gilbert Mokoki.

Il a rappelé qu'en 2009, l'OACI plaçait la République du Congo sur son site sécurisé avant de retirer finalement le pays en 2013, à la suite des efforts abattus par le gouvernement congolais pour l'amélioration des normes de certification.

Le gouvernement congolais s'est alors engagé à se conformer aux normes de certification exigées par l'OACI. « La tenue, ici à Kintélé, de la sixième réunion des directeurs généraux de la région Afrique-Océan indien témoigne de l'engagement de mon pays aux activités de notre organisation, d'une part, et de l'importance que mon gouvernement attache au renforcement de la coopération avec l'OACI, d'autre part », a martelé le Premier ministre Clément Mouamba.

Fiacre Kombo

ECONOMIE ET AFFAIRES

La Turquie et l'Afrique unanimes pour consolider leur partenariat

Explorer les opportunités d'affaires entre les deux parties et consolider les liens existants pour franchir les obstacles à l'approfondissement de cette relation en constante évolution, tels sont les objectifs poursuivis par le premier Forum économique et d'affaires Turquie-Afrique ouvert le 2 novembre à Istanbul.

Ce rendez-vous auquel prennent part quelque 2200 personnes, en présence du président hôte Recep Tayyip Erdogan et de son homologue tchadien, Idriss Deby Itno, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine, réunit des représentants des institutions publiques et du secteur privé africains et turcs. Durant les travaux, les participants suivront des exposés sur les expériences des entreprises turques en Afrique et des entreprises africaines associées à des opérateurs de ce pays.

Économie en pleine croissance, la Turquie s'est lancée à la conquête de l'Afrique depuis près d'une vingtaine d'années, se fait plus présente aujourd'hui et entend y rester. Pour cela, Ankara cible de nombreux secteurs dans lesquels sa présence sur le continent est remarquée : routes, chemin de fer, santé, éducation, tourisme, énergie, bâtiment, transport, communication. Et comme pour couronner le tout des chiffres qui parlent : ce pays est en effet classé 18^e économie mondiale, 7^e économie européenne, sixième destination touristique, 10^e performance agricole, alors que son secteur de construction occuperait le deuxième rang mondial. Des chiffres récités à la tribune du Forum par le ministre de l'Économie, Nihat Zeybecki,

avant de dénoncer sans les citer les puissances pour qui l'Afrique n'est qu'un champ d'expérimentation de leur lutte d'influence : « Quand je me suis rendu à Djibouti, j'ai vu que ce pays a d'énormes potentialités économiques, mais j'ai aussi noté qu'il héberge quatre bases militaires étrangères. La Turquie veut y implanter une base commerciale, une zone de libre échange ». Le ministre a aussi pris l'exemple de l'Éthiopie où une entreprise de textile turque emploie dix mille travailleurs.

Comme lui, les premiers orateurs qui l'ont précédé ont unanimement expliqué que leur pays a tout à gagner du partenariat « gagnant-gagnant » avec l'Afrique qui est potentiellement l'avenir de demain. Les potentialités du sol et du sous-sol du continent, sa population jeune, une main d'œuvre abondante mais aussi, la résilience de l'économie africaine ont été mentionnées comme étant des leviers de la croissance et du bien-être de sa population.

Dans cette perspective, le président des chambres de commerce panafricaines, l'Éthiopien Salomon Afework, et le Commissaire aux affaires économiques de la Commission de l'Union africaine, Anthony Mothae Maruping ont rappelé tour à tour le rôle plus que déterminant du secteur privé dans la réalisation de ces objectifs. « Le privé exploite, produit et distribue », a déclaré le diplomate de l'UA pour ensuite battre le rappel des hommes d'affaires turcs : « L'Afrique est ouverte aux investissements extérieurs et a montré un taux élevé de rétention d'affaires ».

Le président Idriss Deby Itno a dans son intervention loué le partenariat stratégique entre Ankara

et l'Afrique dans un moment, a-t-il souligné, où les pays africains sont frappés par la chute du prix des matières premières. Mais il a noté l'amélioration du climat des affaires sur le continent et ce que cela comporte d'attractif pour les investissements. Il a appelé la Turquie, « puissance émergente », à soutenir la lutte contre le terrorisme qui frappe l'Afrique.

Rencontre économique et d'affaires et tout de même tribune pour les dirigeants du pays d'accueil, la cérémonie d'ouverture du Forum Turquie-Afrique a aussi été marquée par l'allocution du président Recep Tayyip Erdogan longuement ovationné. Une allocution en « deux tons », le premier, politique et solennel, à travers lequel il a fustigé « l'unilatéralisme de l'Occident », qui dit-il, veut imposer son modèle à tous sans tenir compte de la situation de chacun.

Le second, plus souple, peut-être les affaires ont-elles besoin de souplesse pour prospérer, dans lequel le président Erdogan a indiqué à ses partenaires africains la nécessité d'aller plus loin ensemble citant le proverbe, « Si vous voulez aller vite, partez seul, mais si vous voulez aller loin, il faut être ensemble », a-t-il conclu gardant l'espoir que le forum d'Istanbul constituera « un tournant » dans la relation Turquie-Afrique.

Pour l'occasion, le président turc peut revendiquer une partie, ou même une grande partie du succès du rapprochement de son pays avec l'Afrique, le coup d'accélérateur de celui-ci ayant été donné il y a dix ans, sous son impulsion, du temps où il dirigeait le gouvernement, comme le rappelait le ministre de l'Économie.

Gankama N'Siah

CONGO-TURQUIE

Can Incesu salue les relations entre les deux pays

Au cours d'une réception donnée le 31 octobre à Brazzaville à l'occasion du quatre-vingt-treizième anniversaire de la fondation de la République de Turquie, l'ambassadeur de ce pays au Congo, Can Incesu a salué les bonnes relations existant entre les deux pays.

Dans son propos livré à ses hôtes de marque présents à cette réception dans les locaux de l'ambassade, Can Incesu s'est réjoui de l'accueil de ses invités : « Nous en sommes fiers. Il s'agit d'une nouvelle étape dans notre implantation au Congo », a-t-il dit. Il a, par la même occasion, remercié le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, d'avoir diligenté le processus d'attribution de terrains réciproques aux ambassades des deux pays.

Ce dernier a également rappelé la nette progression des relations turco-congolaises cette année dans bien d'autres domaines.

Au plan politique, Can Incesu est revenu sur les bonnes relations d'amitié existant entre les chefs d'Etat des deux pays, matérialisées par l'envoi d'un représentant du président turc à la cérémonie d'investiture du président Denis Sassou N'Guesso, ainsi que la réaction du gouvernement congolais à la suite du coup d'Etat manqué du 15 juillet dernier en Turquie, témoignant de son soutien et de sa solidarité.

Au plan économique l'ambassadeur de Turquie a salué la convention de prêt d'environ 200 millions d'euros, signée entre le gouvernement congolais et la banque turque de crédit et destinée à financer la construction de nombreux bâtiments, dont

le centre des conférences internationales de Kintélé, en voie d'achèvement.

Can Incesu a également évoqué la question de la formation entre les deux pays où le nombre de bourses d'études supérieures accordées aux jeunes congolais par la Turquie a plus que triplé en un an. Enfin, il a terminé son propos par une note optimiste en indiquant que l'année à venir, marquera des avancées encore plus importantes sur lesquelles les deux Etats travailleront.

Rappelons que la Turquie a été fondée le 29 octobre 1923 par Gazi Mustafa Kemal conformément au principe : « la souveraineté appartient sans condition ni réserve à la nation », et, avec pour objectif d'élever le pays au-dessus du niveau des civilisations contemporaines.

Jean Jacques Koumba

CHARITÉ

La SCLOG vole au secours des personnes démunies

Le directeur général de la Société commune de logistique (SCLOG), Olivier Mantovani, a offert le 2 novembre à Brazzaville, des vivres et non vivres aux structures d'accueil des personnes âgées et des orphelins.

Il s'agit notamment des orphelins Béthanie à Mougali et Fatima à Ouenzé, de l'hospice des vieillards Paul Kamba à Poto-Poto et de la Maison des Petites sœurs des pauvres à Mougali qui accueille également des personnes du 3^e âge.

«La SCLOG réalise ce geste depuis 10 ans, de manière ciblée, aux établissements qui en ont besoin, aux orphelins et aux personnes âgées abandonnées. C'est une œuvre de charité à laquelle la SCLOG tient beaucoup», a indiqué M. Mantovani.

Après avoir salué le travail abattu par les tenants de ces structures d'accueil des personnes vulnérables, il a en outre souligné l'immensité des besoins et la né-



cessité de poursuivre l'accompagnement.

Composé entre autres, des sacs de riz, des bidons d'huile, des filets d'oignon, du poisson de mer, des produits laitiers, des vêtements, des fournitures scolaires et des produits d'entretien des

Le DG de la SCLOG échangeant avec les responsables de l'hospice Paul Kamba/ Crédit Adiac
sanitaires, ce don de la SCLOG répond aux besoins exprimés par les bénéficiaires.

«Ce don représente beaucoup pour nous. La maison ne peut pas fonctionner sans dons. Elle a besoin de beaucoup de moyens, d'entretien. En plus

du don, nous avons également reçu des bons de carburant. Car, nos réserves étaient déjà épuisées. Quand il y a coupure de courant, le groupe doit prendre automatiquement le relais», a expliqué la sœur Francisca, l'une des gestionnaires de

la maison des petites sœurs des pauvres. Située à côté de la Cathédrale sacré cœur de Brazzaville, cette structure, animée par des sœurs catholiques, héberge 55 vieillards (hommes et femmes y compris) dont une trentaine en situation d'invalidité.

L'orphelinat Fatima compte une cinquantaine d'enfants. Il est dirigé par la sœur Marie Thérèse Ongayolo qui a salué l'acte de générosité de la SCLOG.

«C'est une bouffée d'oxygène que nous recevons aujourd'hui. Cette rentrée scolaire a été un peu pénible parce que nous n'avons pas reçu assez de dons des cahiers», a-t-elle signifié.

Le centre d'accueil Béthanie existe depuis 27 ans. Certains anciens pensionnés de ce centre ont été adoptés dans des familles en France. Actuellement, le centre prend en charge 46 enfants dont certains âgés de moins d'un an.

La Rédaction

UNION EUROPÉENNE	
DELEGATION EN REPUBLIQUE DU CONGO	
PROFIL DU POSTE	EXIGENCES DU POSTE
CADRE DU POSTE	
<p><u>Dénomination du poste:</u> Chauffeur <u>Affectation:</u> Délégation de l'Union européenne en République du Congo (Brazzaville) <u>Domaine d'activité:</u> Administration <u>Catégorie:</u> Agent Local V <u>Situation:</u> Vacant</p>	<p>4) ÉTUDES ET FORMATION Un niveau d'enseignement secondaire est souhaité Permis "B" obligatoire.</p> <p>5) EXPERIENCE Cinq années minimum de préférence dans une représentation diplomatique.</p> <p>6) CONNAISSANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite véhicule et connaissance approfondie de la ville de Brazzaville et du pays. - Une bonne connaissance en mécanique serait un atout <p>7) APTITUDES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aptitude à la communication • Aptitude relationnelle • Politesse et courtoisie • Aptitude sur la sécurité • Bonne présentation <p>8) QUALITÉS PERSONNELLES Discrétion, honnêteté, sens de la responsabilité et de la confidentialité.</p> <p>Les candidatures doivent être ressortissantes des Etats ACP ou de l'Union européenne. Les candidatures doivent être composées de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 lettre de motivation en français, • 1 curriculum vitae dûment rempli exclusivement selon modèle à retirer à la Délégation • les noms et contacts de deux personnes de référence pouvant être consultées. <p>Les candidatures doivent être déposées, sous pli fermée à l'adresse suivante :</p> <p>"Candidature au poste vacant AL 156748 - Confidentiel Madame Saskia DE LANG Ambassadeur-Chef de Délégation Délégation de l'Union européenne en République du Congo Impasse Av. Auxence Ickonga, Face Ambassade d'Italie B.P: 2149 - E-mail : delegation-congo-brazzaville@eeas.europa.eu</p> <p style="text-align: center;"><u>La date limite de réception des candidatures est fixée au 30 novembre 2016 à 17h</u></p>
CONTENU DU POSTE	
<p>1) Finalité générale: Conduire les véhicules de la Délégation, assurer le transport des agents pour leurs déplacements dans la ville de Brazzaville et accomplir des missions à l'intérieur du pays.</p> <p>2) Durée du contrat Indéterminé après une période d'essai de 6 mois</p> <p>3) Fonctions et responsabilités: Conduire les véhicules de la Délégation dans le respect du code de la route et selon le planning fourni. Distribuer du courrier dans la ville. Entretien et nettoyage des véhicules du parc automobile de la Délégation. Diverses tâches ponctuelles et accessoires.</p>	

VIE ASSOCIATIVE

« LISANGA 242 » offre des vivres aux déplacés du Pool

L'Association « LISANGA 242 », conduite par son secrétaire général Ulrich Mikkya, a remis le 29 octobre un don de vivres destiné aux déplacés et sinistrés du département Pool à l'occasion d'une messe dite en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Composé de riz, haricots, savons, vêtements et autres objets de première nécessité, ce don réceptionné par le célébrant de la messe, l'abbé Rhod Sakani Yiseno, sera remis à la fondation CARITAS qui l'acheminera à son tour aux déplacés du Pool.

Dans son adresse au public venu prendre part à cette célébration eucharistique, le secrétaire général de l'Association, Ulrich Mikkya, a fait savoir que ce geste posé en faveur des frères et sœurs du Pool victimes des violences répondait à un triptyque à savoir, l'hospitalité, le respect et l'égalité.

« Ces trois principes ont servi de base à ce geste d'altruisme et de charité que nous posons ce jour pour nos frères et sœurs du Pool. L'hospitalité a suscité en nous un regain d'intérêt, afin d'appréhender qu'une sœur, qu'un frère bref, un compatriote est en dé-

trousse », a-t-il dit. Et d'ajouter, « le respect est par contre pour les membres de l'association, et certainement pour nous tous, présents en ce lieu, une marque de la diversité des identités, des valeurs et des traditions en vue de renforcer la protection et la résilience des personnes et des communautés déplacées de force. L'égalité enfin devrait être une occasion et une détermination à traiter les hommes de la même manière et ce, conformément aux normes humanitaires » « Ils représentent pour nous un point de départ pour la traduction dans les faits de la vision de LISANGA 242, qui se résume en l'unité des Congolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Et, l'une des valeurs fondamentales de la foi de LISANGA 242, c'est son attachement à la paix dans tout le Congo », a-t-il renchéri.

« C'est pourquoi notre association se saisit de cet instant pour implorer le très haut pour l'ancrage de la paix dans tout le Congo et surtout dans le département du Pool », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumba

CPI

Paris demande à trois pays africains de réintégrer les rangs

Paris vient de demander aux pays africains qui veulent quitter la CPI à « reconsidérer » leur décision. Trois pays africains, le Burundi, l'Afrique du Sud et la Gambie ont annoncé leur retrait de la juridiction internationale qu'ils considèrent partielle et ciblant essentiellement les pays africains.

Un communiqué du Quai d'Orsay appelle « instamment les pays ayant fait ces annonces à reconsidérer leur intention et reste disposé à entretenir un dialogue constructif sur le fonctionnement du système de justice pénale internationale [...] La lutte contre l'impunité est essentielle pour permettre le respect des droits de l'Homme, une réconciliation et une paix durables ». L'Afrique du Sud et le Burundi ont déjà informé les Nations unies de leur décision, qui aura effet dans un an.

« La Cour pénale internationale joue à cet égard un rôle unique en tant que seule juridiction pénale permanente à vocation universelle », ajoute le communiqué. Cet universalisme a été critiqué par l'Union africaine (UE) et le président soudanais, Omar El Béchir. Fin janvier 2016, les 34 pays africains signataires du statut de Rome avaient déjà émis la possibilité d'un retrait collectif. Déjà en 2014, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire déclarait : « dés-africaniser la CPI est une condition sine qua non pour rétablir sa crédibilité, [appelant] à la fois à réfuter l'accusation de néocolonialisme et

inciter la Cour à s'intéresser à des affaires non africaines, car ce problème de perception ne cessera que lorsque les personnes poursuivies viendront de plusieurs continents ». Sur les 10 enquêtes ouvertes par la CPI depuis 2003, neuf sont des pays africains.

La procureure Fatou Bensouda n'en démord pas

Malgré la sortie fracassante de l'Afrique du Sud, du Burundi et de la Gambie, Fatou Bensouda ne recule pas. La CPI « n'est pas sur le point de fermer ». Pour elle, l'Union africaine (UA) ne doit pas fermer ses portes à la CPI, étant entendu que « nous partageons les mêmes valeurs : la paix; la sécurité; la stabilité et la justice. Et qu'il est essentiel de poursuivre des enquêtes, en Afrique et hors d'Afrique ». La procureure a récemment ouvert sa première enquête en dehors de l'Afrique, sur la guerre entre la Géorgie et la Russie en Ossétie du Sud, et elle mène des examens préliminaires en Colombie, en Afghanistan, en Irak et en Palestine.

A Banjul, on fait remarquer qu'à chaque fois que « la Cour commence à élargir son terrain d'action dans des endroits où des Etats occidentaux sont

impliqués », ses enquêtes ne progressent pas. Certains experts font remarquer que les Etats africains qui veulent quitter la CPI « tentent de camoufler leurs agendas politiques internes par des vieilles critiques populaires contre la dominance occidentale ».

Un retrait orchestré ?

A trois semaines de l'assemblée annuelle des Etats parties de la CPI, l'enseignante en droit public international à l'Université libre d'Amsterdam, Marieke de Hoon, n'exclut pas que cette vague de retraits soit « orchestrée ». Mais elle rassure aussi : « en Afrique, il existe un puissant lobby pro-CPI, qui la critique et veut l'améliorer ». Parmi les acteurs, elle cite le Gabon, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Botswana. « Ce sont ces voix que nous devons écouter, plutôt que rejeter », a-t-elle dit.

Elle invite à comprendre l'environnement politique dans lequel la CPI fonctionne, avec « des ressources limitées, une juridiction limitée ». Elle convie la communauté internationale à « prendre au sérieux les critiques pour repenser l'institution, sinon, ce sont les dictateurs, tentant d'échapper à la

justice qui l'emporteront ».

Un groupe de personnalités africaines appelle les trois pays à reconsidérer leur décision

Le groupe est composé, entre autres, d'anciens acteurs de la justice pénale internationale. Il appelle les trois pays à « reconsidérer [leur décision] et à se réengager en faveur du Statut de Rome », texte fondateur de la CPI. Ce groupe recommande aux Etats africains de discuter de leurs divergences avec la CPI, lors de l'Assemblée des Etats parties, dont la prochaine session se déroulera du 16 au 24 novembre à La Haye. Pour l'un des membres du groupe, Mr Jaloow, « les retraits de la CPI constituent un grave obstacle aux droits des victimes à la justice et à l'obligation pour les Etats de faire en sorte que des comptes soient rendus pour des atrocités de masse. Ils bloquent un important recours à la justice, et compromettent la lutte mondiale contre l'humanité ».

Le Burundi fait l'objet d'un examen préliminaire à la suite des violences perpétrées depuis l'annonce de la candidature et l'élection du président Pierre Nkurunziza. L'Afrique du Sud est accusée par la CPI pour avoir refusé en 2015 d'arrêter le président soudanais, Omar el-Béchir. La Gambie accuse la

CPI de « persécution envers les Africains, en particulier leurs dirigeants ».

Retrait de la CPI ne signifie pas fin de la CPI

Ces départs ne peuvent empêcher à la CPI de poursuivre son combat de juger les criminels de guerre, contre l'humanité et génocides. Mais ils sont un signal pour la Cour. Plusieurs autres pays, comme le Kenya, l'Ouganda, la Namibie, ont suggéré leur retrait. Sachant que le retrait ne suspend pas la poursuite de l'examen des affaires commencées. L'action prenant effet seulement un an après la date de réception de la notification. Mais un retrait en masse, à l'échelle du continent semble improbable. Certains pays africains s'étant prononcés pour le soutien de la CPI. C'est le cas du Mali, du Botswana et de la RD Congo.

Sur les 194 Etats membres des Nations unies, seulement 124 sont signataires du Statut de Rome, entré en vigueur le 1er juillet 2002, 34 sont africains, tandis que les pays comme la Russie, la Chine, les Etats-Unis ne sont pas Etats parties.

Fondée en 1999, la CPI est chargée de juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides que les Etats sont incapables ou refusent de poursuivre.

Noël Ndong

IMPUNITÉ

Un journaliste est assassiné au travail tous les cinq jours, selon l'Unesco

À l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, célébrée le 2 novembre, l'Unesco a rendu public un rapport dans lequel elle déplore les crimes perpétrés chaque année à l'endroit des journalistes.

Selon le rapport, un journaliste est tué tous les cinq jours en conséquence de son activité professionnelle, et au moins 827 journalistes ont été tués entre 2006 et 2015, dont 115 l'an passé, faisant de 2015 la seconde année la plus mortelle pour la profession. Bien que de nombreux pays cités dans le rapport disent vouloir mettre fin aux assassinats de journalistes, l'Unesco précise que, moins d'un décès sur dix a été poursuivi.

L'agence de l'ONU, qui a limité son rapport 2016 sur la sécurité des journalistes aux meurtres de la dernière décennie, affirme ne pas avoir couvert « les nombreuses autres violations endurées par les journalistes, comme les enlèvements, la détention arbitraire, la torture, l'intimidation et le harcèle-

ment, tant en ligne que hors ligne ».

Sur les 213 journalistes tués entre 2014 et 2015, 78 l'ont été dans les pays arabes, selon les chiffres de l'Unesco, faisant du monde arabe la région la plus dangereuse pour les journalistes, principalement en raison des conflits en Syrie, Irak, Yémen et Libye. Dans la même période, 51 journalistes ont été tués en Amérique latine et aux Caraïbes, 34 en Asie, 27 dans les pays africains et 12 entre l'Europe centrale et de l'Est. Au moins la moitié des journalistes en ligne tués les deux dernières années étaient des reporters web et bloggeurs couvrant le conflit en Syrie.

« Il y a eu une augmentation significative des décès de journalistes pour les sites Internet et les télévisions en



2015 », ajoute le rapport.

De manière significative, la Déclaration de la conférence de la journée mondiale de la liberté de la presse 2014 tenue au siège de l'UNESCO à Paris énonce que le nombre toujours élevé d'assassinats de journalistes appelle à intensifier l'action des organisations internationales, des États, des médias et d'autres acteurs pour attirer l'attention sur la nécessité de renforcer la sécurité de journalistes et de traduire leurs assassins en justice.

Elle appelle, en particulier, les journalistes, les associations professionnelles, les organismes de soutien, les médias et les professionnels

de l'Internet et des médias sociaux à appuyer le plan d'action sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité par des actions complémentaires ou conjointes, et à renforcer leur coopération. La nouvelle Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes offre pour cela une excellente occasion. Rappelons que, c'est au cours de sa 68^e session, en 2013, que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution A/RES/68/163 proclamant le 2 novembre Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes. La résolution exhorte les États membres à prendre des mesures précises pour combattre la culture actuelle d'impunité. La date a été choisie en mémoire de l'assassinat de deux journalistes de RFI, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, le 2 novembre 2013

dans le Nord du Mali.

Cette résolution historique condamne toutes les attaques et violences perpétrées contre des journalistes et des travailleurs des médias. Elle exhorte également les États membres à faire tout leur possible pour prévenir cette violence, de traduire en justice les auteurs des crimes commis contre des journalistes et des travailleurs des médias, et veiller à ce que les victimes disposent de recours appropriés.

En outre, elle demande aux États de promouvoir un environnement sûr et propice dans lequel les journalistes puissent effectuer leur travail de manière indépendante et sans ingérence indue.

L'accent que cette résolution met sur l'impunité tient qu'au cours de la dernière décennie, plus de 700 journalistes ont été tués parce qu'ils informaient le public.

Yvette Reine Nzaba

COLLOQUE

« L'Afrique est notre avenir, pour le pire ou pour le meilleur ? » à l'invitation de Jean-Marie Bockel et d'Emmanuel Dupuy

À l'invitation de Jean-Marie Bockel, Sénateur du Haut-Rhin, ancien ministre de la francophonie et d'Emmanuel Dupuy, président de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe avec plusieurs invités de marque, un colloque sur l'avenir de l'Afrique se tiendra ce jeudi 3 novembre de 13h30 à 19h dans la salle Médicis du Sénat au 15 rue Vaugirard dans le sixième arrondissement de Paris

Pour cette rencontre, seront présents comme intervenants : Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre et président de la Commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées du Sénat ; Ibrahim Boubacar Keita, président de la République du Mali ; André Vallini, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, chargé du Développement et de la Francophonie et Jean-Louis Borloo, ancien ministre d'Etat – président de la Fondation Energies pour l'Afrique. Deux tables-rondes sont prévues sur les thèmes : « L'Afrique: une menace, un défi, des opportunités? » et « L'Afrique: le défi

de la bonne gouvernance ». Au cours des débats, il est prévu la participation de plusieurs hommes d'Etat. Parmi ceux-ci, des personnalités telles que, Hamed Bakayoko, ministre d'Etat – ministre de l'Intérieur de la Côte d'Ivoire ; Adoum Younousmi, ancien Premier ministre et secrétaire général de la présidence, ministre d'Etat ministre des infrastructures du Tchad ; Jean Arthuis, ancien ministre, président de la Commission des budgets du Parlement Européen ; Joséphine Ouedraogo, ancienne ministre de la Justice, ambassadrice du Burkina-Faso à Rome ; Rémy Rioux, directeur de l'Agence Française du Développement ; Jean-Chris-

tophe Lagarde, député de Seine-Saint-Denis, président de l'UDI ; Jacques Legendre, sénateur du Nord, président du groupe d'amitié du Sénat France Afrique de l'Ouest ; Jeanny Lorgeoux, sénateur du Loir et Cher ; Yves Pozzo di Borgo, Sénateur de Paris ; Séraphin Moudounga, ancien vice-Premier ministre, ancien ministre de la Justice du Gabon ; Soumeylou Boubeye Maiga, secrétaire général de la Présidence de la République du Mali, ancien ministre de la Défense ou Lionel Zinsou, ancien Premier ministre du Bénin. Jean-Marie Bockel est auteur de plusieurs travaux parlementaires sur l'Afrique, ancien ministre de la francophonie. Dans son rapport



Jean-Marie Bockel (DR)

d'information n° 104 (2013-2014) co-rédigé avec Jeanny Lorgeoux, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, et déposé le 29 octobre 2013, le sénateur concluait comme

suit : « le groupe de travail a la conviction qu'une partie de l'avenir de la France est en Afrique. C'est pourquoi il a intitulé ce rapport : « L'Afrique est notre avenir ». »

Marie Alfred Ngoma

GABON

Rentrée scolaire tardive malgré un appel à la grève des syndicats

Le Gabon a enfin vécu lundi à l'heure de la rentrée scolaire dans l'enseignement public avec un mois de retard en raison des tensions post-électorales, malgré un appel à la grève des syndicats d'enseignants.

«Ce premier jour permet aux parents de finaliser les inscriptions. Nous avons un taux de présence des enseignants et des personnels administratifs et techniques qui est satisfaisant», a commenté le ministre de l'Education, Florentin Moussavou. La vraie rentrée devrait avoir lieu de fait mercredi, puisque les élèves étaient de nouveau en congé mardi pour la fête de Toussaint.

La rentrée dans l'enseignement public au Gabon a généralement lieu autour du 1^{er} octobre, mais elle a été retardée cette année notamment en raison des tensions qui ont marqué la réélection du président Ali Bongo Ondimba fin août.

Les syndicats d'enseignants, dont certains avaient appelé à voter pour l'opposant Jean Ping, ont appelé à une grève de quinze jours pour la Convention nationale des syndicats du secteur éducation (Conysased) et de trois mois pour le syndicat de l'Education nationale (SNA). Ils revendiquent notamment le paiement d'un arriéré d'une prime d'incitation à la performance (PIP).

«Nous avons l'habitude. Chaque année, chaque semaine, chaque mois, il y a ces appels à la grève», a déclaré le ministre de l'Education, assurant que l'Etat honorerait ses engagements malgré la crise économique.

Ce retard de la rentrée scolaire inquiète, alors que le gouvernement avait déploré en juin le faible taux de réussite au premier tour du bac (14,61% avant les épreuves de rattrapage). «Nous avons un taux de redoublement en 6^e, 5^e et 4^e qui est un des plus élevés d'Afrique francophone, entre 25 et 30%», avait aussi déclaré récemment le ministre de l'Education.

Agence France Presse

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION 4
Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets
TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

INVESTISSEMENT & DÉVELOPPEMENT

Jean-Michel Severino : « L'Afrique est en train de se constituer son propre marché »

L'ancien directeur général de l'Agence française de développement (AFD), président du fonds Investisseurs et Partenaires (I&P), Jean-Michel Severino est convaincu que l'Afrique va faire la différence.

Il a présenté le fonds I&P comme un fonds d'investissements classique à travers ses apports de capital dans les sociétés investies et la revente des actifs visant à impacter par l'entreprise dans laquelle il s'implique d'autres environnements que financiers. Les objectifs de ce fonds destinés aux PME africaines sont, à la fois la rentabilité financière ou de création de valeur, et surtout de rentabilité d'ordre social, environnemental et de développement. On peut attribuer à Jean-Michel Severino l'attribut de pionnier de la vision qui a finalement gagné le monde : « le 21^e sera le siècle de l'Afrique ».

Les ressorts du développement de l'entrepreneuriat africain

L'ancien patron de l'Afd s'appuie sur quelques indices objectifs. En 2050 par exemple, le Pib de l'Afrique pourrait se rapprocher de celui de l'Union européenne (UE) ; sa population sera de 2 milliards d'habitants. Une réalité qui va changer le cours des choses, notamment avec ses partenaires et voisins, en particulier l'Europe et la France. Il invite donc ces derniers à comprendre « les ressorts de ce développement pour en mesurer la pérennité et mieux s'y arrimer et construire un partena-

riat productif pour un avenir mieux partagé ».

Le patron du fonds I&P explique le basculement de l'Afrique vers le chemin entrepreneurial grâce à une combinaison de plusieurs facteurs : la libéralisation des politiques économiques dans les années 1990, qui a fini par porter ses fruits ; un faible recrutement dans le secteur public ; des conditions de vie des populations améliorées et l'émergence d'entrepreneurs issus de la classe moyenne et créant des emplois salariés. Du coup, il pense que l'Afrique « est en train de se constituer son propre marché ».

Pour lui, être un entrepreneur africain aujourd'hui, c'est être habité par une « volonté acharnée et une grande capacité à surmonter une vie quotidienne extrêmement éreintante » ; c'est être doué d'une grande intelligence opérationnelle, de la persévérance et être résilient devant les difficultés à affronter. Mais il reconnaît une forte implication dans l'innovation technologique dans les trois groupes d'entrepreneurs africains, endogènes, issus des communautés ethniques particulières (Libanais, Turcs, Grecs, Indiens...), et la diaspora (elle vit en Europe, aux Etats-Unis, au Canada, voire en Chine), jouant un rôle de plus en plus actif avec

une implication à l'échelle de la révolution que vit le continent.

Les difficultés multidimensionnelles de l'entrepreneur africain

Ce qui fait encore obstacle, souligne-t-il, c'est l'accès aux financements, les problèmes infrastructurels, juridiques et institutionnels. Les entrepreneurs africains, tous horizons confondus, sont confrontés à ces difficultés. Jean-Michel Severino appelle à plus de pro-activité de la part des banques, malheureusement « entravées par un certain nombre de facteurs macroéconomiques », les coûts d'exploitation, des contraintes administratives, le coût élevé de l'épargne qui rend très cher le crédit, l'insuffisance de ressources longues, un taux de sinistres dans un environnement des PME généralement informelles. « Cela explique que le terrain soit de plus en plus investi par des institutions de microfinances plus souples et plus adaptées, institutions dans lesquelles certaines banques n'hésitent pas à investir pour avoir une posture plus dynamique », précise-t-il.

A ces difficultés, s'ajoute la cohabitation entre le formel et l'informel où il faut se frayer une voie au travers des formalisations compliquées, surtout pour les entrepreneurs du secteur informel, parfois analphabètes (charges sociales, impôts, frais juridiques...), et affronter

la compétitivité, apporter une valeur ajoutée à leurs valeurs en investissant dans la qualité et dans la marque. Ce qui appelle à une restructuration globale « qui leur donne accès aux circuits officiels de financement mais avec de nouvelles exigences comme disposer de garanties pour obtenir un prêt, accepter des investisseurs dans leur capitale et, par conséquent, partager la propriété de l'entreprise... Bref, c'est pour eux un bouleversement culturel de grande ampleur dans leurs aptitudes et dans leurs attitudes de chef d'entreprise ».

La question qui se pose c'est de savoir comment rendre la dynamique entrepreneuriale africaine inclusive ? L'Afrique connaît un marché intérieur en expansion. Les gouvernements africains doivent de cette dynamique entrepreneuriale une priorité de leur agenda économique. Ce qui tarde à se faire ; Or, les entrepreneurs africains gagnent mieux leur vie et créent de l'emploi. Une classe moyenne en pleine naissance. Ce qui participe à l'inclusivité recherchée, d'autant que les produits trouvent de la clientèle. D'où un réel espoir.

L'Afrique ressemblera à l'Inde dans 20 ans

Bien loin du modèle chinois, marqué par la vente de biens et de services à l'étranger,



Jean-Michel Severino voit l'Afrique ressembler beaucoup à l'Inde dans sa taille, sa diversité et son modèle économique, tiré par le marché intérieur et par l'agriculture. Par contre, sur la qualité de décisions des pouvoirs publics, il pense que l'inspiration peut être prise auprès de la Chine qui s'est appuyée sur une administration efficace capable de mettre en place des politiques sur plusieurs décennies, et ce, de manière constante.

Il prône l'« accélération » tous azimuts, rappelant l'impératif de trouver du travail à 450 millions de jeunes, qui prendront le chemin du travail d'ici à 2050. Il mesure la concurrence déjà présente, face à l'immensité du marché africain ; aux bailleurs de fonds, il insiste sur le besoin d'aides pour doter l'Afrique d'infrastructures et de projets à dimension sociale. « Plus que jamais, l'heure du partenariat a sonné, car l'Afrique peut contribuer à résoudre la crise de l'emploi en Europe si nous arrivons à nous arrimer à sa croissance dans la logique de bénéfices durables et partagés », conclut-il.

Noël Ndong

RWANDA-FRANCE

Vingt-deux officiers supérieurs français accusés d'implication dans le génocide de 1994

En réponse à la décision de deux juges français de relancer l'enquête sur l'attentat contre l'ex-président Juvénal Habyarimana, la commission nationale de lutte contre le génocide (CNLG) a publié une liste de 22 officiers supérieurs français qu'elle accuse d'implication dans ce génocide.

Dans un rapport intitulé « La manipulation du dossier de l'avion d'Habyarimana, une occultation des responsabilités françaises dans le génocide », cette commission rwandaise incrimine les intéressés en ces termes : « Des hauts-gradés français et des personnalités politiques ont commis au Rwanda des crimes très graves (...). Des acteurs français ont été impliqués dans le génocide, en tant qu'auteurs et complices ».

Ces officiers sont donc accusés de complicité mais aussi de participation aux massacres. Selon le Cnlg, le général Jacques Lanxade, ancien chef d'état-major de l'armée française, et le général Jean-Claude Lafourcade, qui commandait la force Turquoise déployée le 22 juin 1994 au Rwanda sous mandat de l'ONU, figurent parmi les personnes accusées.

Pour la CNLG les choses sont claires, puisque la récente décision française de relancer l'en-

quête sur l'attentat contre l'avion de Juvénal Habyarimana le 6 avril 1994, « vise à camoufler » la responsabilité française dans le génocide.

Ce n'est pas pour la première fois que Kigali s'en prend de la sorte à Paris dans le cadre de cette affaire. En effet, depuis des années, un bras de fer oppose les deux parties parce que les autorités rwandaises accusent la France de participation au génocide, qui a fait environ 800.000 morts, essentiellement parmi la minorité tutsi.

La relation déjà houleuse entre les deux pays a pris un nouveau tournant depuis que la justice française a rouvert une enquête, afin d'entendre le témoignage d'un ancien chef d'état-major rwandais, accusant l'actuel président Paul Kagame d'avoir été l'instigateur de l'attentat contre le président Juvénal Habyarimana. L'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion présidentiel, au cours duquel fut tué ce président hutu, est considéré comme l'événement déclencheur de ce génocide. Une décision rendue à Paris après la plainte des familles de l'équipage composé de Français, avait provoqué la colère de Kigali alors que ce dossier avait déjà provoqué entre 2006 et 2009 une rupture des relations diplomatiques franco-rwandaises. Le 10 octobre, Paul Kagame a menacé la France d'une nouvelle rupture diplomatique.

Nestor N'Gampoula

SOUDAN DU SUD

Le commandant des Casques bleus limogé

Le chef de la mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minus) a été démis de ses fonctions, mardi, à la suite de la publication des conclusions de l'enquête spéciale sur les violences qui ont eu lieu à Juba, la capitale en juillet dernier. Ce rapport accuse la force internationale d'avoir failli à ses prérogatives.

Le texte souligne que les Casques bleus au Soudan du Sud ont réagi de manière « chaotique et inefficace » aux violences de juillet à Juba et n'ont pas su protéger les civils d'agressions sexuelles. Il ajoute que la Minuss a échoué à répondre à l'incursion le 11 juillet de soldats sud-soudanais dans un hôtel abritant des employés d'organisations internationales. Affligé par les révélations du document qui discrédite l'ONU, dans sa mission de protéger les populations civiles, le secrétaire général Ban Ki-moon « a demandé le remplacement immédiat du commandant de la force ».

Le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a indiqué que l'absence de leadership, de préparation et d'intégration parmi les différentes composantes de la Minuss expliquent cet échec.

Au moins 73 personnes ont péri dans ces affrontements de mi-juillet qui ont aussi entraîné des déplacements de populations. Deux soldats de la paix ont été tués et plusieurs autres blessés alors que cent quatre-vingt-deux bâtiments de la Mission des Nations unies ont été touchés durant ces affrontements.

N.N'G.



DISTRIBUÉ PAR



TOUCHE D'ÉLÉGANCE
CHOIX ET DESIGN

CÉLIANE



NILOÉ



KAPTIKA



Le Port Autonome de Pointe-Noire augmente sa productivité grâce à la réception de deux nouveaux portiques de quai de dernière génération

La réception de deux nouveaux portiques a eu lieu le 27 octobre au Port autonome de Pointe-Noire en présence des responsables du Port autonome de Pointe-Noire, de Laurent Palayer, directeur général Congo Terminal, et Pierre Bellerose, directeur pays Bolloré Transport & Logistics Congo.

Avec l'acquisition de ces deux nouveaux portiques de quai de dernière génération, Congo Terminal, concession de Bolloré Ports renforce ses équipements de levage et de manutention. Des équipements qui viennent confirmer son ambition de faire du Port autonome de Pointe-Noire, un port moderne et performant.

Ces portiques qui mesurent 62 mètres chacun sont capables de manutentionner des navires de 16 000 conteneurs et répondre ainsi aux besoins des armateurs internationaux et partenaires commerciaux de Congo Terminal. Cette acquisition qui s'ajoute aux quatre autres existants va améliorer sensiblement la productivité du Port autonome de Pointe-Noire. « Ce sont deux portiques mesurant 62 mètres que nous venons de recevoir. Les 4 précédents mesurent



Selon lui, « Le fait d'investir et de croire au Port de Pointe-Noire et bien sûr à Congo Terminal permet de traiter les navires de façon de plus en plus rapide, d'augmenter la productivité et donc le turn over des navires à Pointe-Noire, ce qui est un argument commercial extrêmement important vis-à-vis de nos clients armateurs qui sont nettement plus favorables à amener de plus gros navires grâce à ce matériel ».

Bolloré Ports, est une division de Bolloré Transport & Logistics, l'un des premiers groupes mondiaux de transport et de logistique. Bolloré Ports opère depuis 2009 le Ter-

quais D seront achevés fin 2016 » a ajouté Pierre Bellerose.

Ces investissements portés, d'une part sur l'approfondissement et l'allongement des quais. 1,5 kilomètre de linaires de quais seront ainsi disponibles d'ici la fin de l'année 2016. D'autre part, ils concernent aussi l'acquisition de systèmes d'information modernes, de nombreux équipements d'exploitation et de manutention dont 4 grues mobiles, 16 Portiques de parc RTG, 6 portiques de quais, faisant du Port autonome de Pointe-Noire, un port très moderne.

Pour Pierre Bellerose, « Compte tenu de sa situation géographique

menées par le gouvernement, le Port s'inscrit aussi dans cette dynamique ».

Cet investissement global réjouit bien entendu le Port autonome de Pointe-Noire qui, devient de plus en plus compétitif et dont les avancées significatives se traduisent par la réduction du temps moyen à quai moyen des plus gros navires de 3 jours à moins de 24 heures, la suppression des attentes sur le rade des navires porte-conteneurs, une grande capacité de manutention portuaire avec plus de 75 mouvements en chargements et déchargements par heure « Ce partenariat public-privé n'apporte que de bonnes choses. Ce n'est pas toujours évident d'avoir un outillage de cette taille. Aujourd'hui, avoir encore de nouveaux portiques avec des capacités assez importantes permet à ceux qui utilisent le port de Pointe-Noire c'est-à-dire les armateurs d'améliorer le temps de séjour en quai parce qu'en ayant ces portiques, Congo Terminal va travailler plus vite, améliorer les cadences de manutention et pour nous autorité portuaire, cela voudrait dire recevoir des navires de plus en plus grands. Aujourd'hui, on est plus aisée de traiter les navires jusqu'à 15 000 TEUS » a renchérie Flore Lady Itoua, directrice commerciale du Port autonome de Pointe-Noire. En dépit de la conjoncture économique actuelle qui est difficile, Bolloré Ports poursuit ses investissements « Nous sommes affectés comme tous les pays de la sous région et du monde d'ailleurs par cette crise qui a des répercussions aussi bien sur le trafic maritime que sur le trafic terrestre. Cela ne nous empêche pas d'avoir une confiance absolue au Port de Pointe-Noire qui bénéficie de nombreuses possibilités et de nombreuses capacités à la fois en termes de capacité nautiques mais également grâce aux investissements qui ont été effectués sur le terminal qui reçoit un nombre élevé de conteneurs. Même si effectivement aujourd'hui on a une rédu-

tion d'activité, nous serons, grâce à tous les investissements qui ont été faits et qui sont en cours, prêts à pouvoir démarrer dans les meilleures conditions lors de la reprise économique » a rassuré Laurent Palayer.

Depuis 2009, Bolloré Ports, à travers sa filiale Congo Terminal a engagé d'importants investissements pour faire du Port autonome de Pointe-Noire, une plateforme portuaire moderne et performante à la hauteur des grands ports du monde et parmi les plus performants d'Afrique. Grâce à ces nouveaux outils et infrastructures, le Port autonome de Pointe-Noire a aujourd'hui la capacité de traiter plus d'un million de conteneurs par an contre 150 000 en 2009. En 2014, Congo Terminal a manutentionné plus de 600 000 conteneurs.

Congo Terminal qui œuvre à devenir une véritable plateforme de transbordement parmi les plus performantes d'Afrique Centrale mène à côté de sa mission principale une politique ressources humaines centrée sur la formation et le transfert de compétences en permettant la création de nombreux emplois locaux et le développement de nouvelles compétences. Ainsi, plus de 750 collaborateurs sont formés aux techniques de gestion portuaire les plus modernes. Partenaire d'écoles d'ingénieurs congolaises et d'un programme de formation continue, la société accueille chaque année une trentaine de stagiaires pour une immersion en milieu professionnel tout en relevant le niveau technique des opérateurs qui suivent les évolutions technologiques au gré des acquisitions de matériel de dernière génération. Congo Terminal se distingue aussi en offrant aux femmes l'opportunité d'exercer des métiers traditionnels réservés aux hommes tant à l'atelier technique qu'à l'exploitation qui utilisent aussi bien des mécaniciennes, soudeuses, conductrices d'engins de manutention, des portiqueuses...



45 mètres. Ces nouveaux portiques vont nous permettre de traiter des navires jusqu'à une capacité de 16 000 EVP soit près de 16 000 conteneurs. Ce qui, est à peu près la taille maximale des navires qui accostent sur la côte d'Afrique aujourd'hui. Nous serons désormais en mesure d'accueillir ce genre de navires sans limitation de taille, ni de capacité » a dit Laurent Palayer et d'ajouter « Aujourd'hui, avec les 4 premiers, c'est un maximum de 8 000 EVP que l'on traite au port, ce qui ne correspond pas toujours à la totalité du navire. Raison pour laquelle, nous avons décidé d'investir dans des portiques de plus grande capacité qui ne nous limitent pas pour l'avenir dans le traitement de toute la taille du navire ».

terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire via sa filiale Congo Terminal « Le Groupe Bolloré Transport & Logistics est l'actionnaire majoritaire de Congo Terminal. Ce projet qui a démarré en 2009 est un projet sur 27 ans avec un investissement total de 377 milliards de FCFA. Pour la seule année 2016, le montant des investissements s'élève à 34 milliards de FCFA dont 11 milliards de FCFA pour les deux portiques réceptionnés ce jour. Environ 200 milliards de FCFA ont été investis depuis le début de la concession. On a doublé les surfaces de stockage qui atteignent aujourd'hui plus de 32 hectares exploitables (dont 10 gagnés sur la mer). Cette surface devrait dépasser les 40 hectares lorsque les derniers travaux des

et nautique, le Congo est l'endroit idéal pour développer ce genre de projets. En le faisant, nous poursuivons trois objectifs : le premier, c'est de servir la population, servir le pays. Aujourd'hui, il rentre à peu près 90 000 containers par année pour la consommation, le développement économique etc... Le deuxième, on dessert la sous-région. Près de 300 000 containers que nous recevons vont dans la sous-région. Le troisième objectif fait partie du plan de développement économique du pays c'est-à-dire redonner au port de Pointe-Noire et au Congo, sa vocation de pays de transit. Ce pays a toujours été un pays de transit depuis le XIXe siècle. Aujourd'hui, avec le développement des routes, des ponts et toutes les infrastructures

croix-rouge française 

Délégation en République du Congo

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Note Conceptuelle Unique du Nouveau Mécanisme de financement, la Délégation de la Croix-Rouge française recrute pour le compte du Centre de Traitement Ambulatoire de Pointe-Noire,

Un Opérateur de Saisie Une Infirmière

Qualifications :

A-Opérateur de saisie :

- Avoir une expérience dans le domaine informatique d'au moins deux (2) ans ;
- Être titulaire d'un baccalauréat

B-Infirmière :

- Avoir une expérience dans le domaine de la santé d'au moins deux (2) ans ;
- Être titulaire d'un diplôme de l'école de Santé

Le Profil de poste complet est à retirer aux adresses suivantes :

Pointe-Noire : Centre de Traitement Ambulatoire, situé dans l'enceinte de l'hôpital A. SICE ;

Brazzaville : Bureaux Délégation de la Croix-Rouge française, 290 Ter Batignoles non loin de l'Aéroport International de Maya Maya.

Ou par demande aux adresses email : rh-congo.frc@Croix-rouge.fr; support-ptn.frc@croix-rouge.fr

Les dossiers de candidature devront être composés de :

- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Copie légalisée du baccalauréat ;
- Certificats de travail

Les dossiers de candidature adressés au Chef de Délégation, doivent être déposés ou envoyés au plus tard le 11 Novembre 2016 à 15 Heures 00.

Brazzaville, le 31/10/2016
Le Chef de Délégation 



NÉCROLOGIE



Programme relatif aux obsèques de Mme Ursule Ewango, attachée au cabinet du Premier secrétaire de l'Assemblée nationale et membre du Comité central du PCT, décédée le 20 octobre 2016 à Paris en France.

-Mercredi 2 novembre 2016
Mise en bière à Saint Etienne (Paris).

-Jeudi 3 novembre 2016
Exposition du corps au funérarium « Les Batignoles, 1 rue du général Le Clerc, clichy la Garenne.

-Vendredi 4 novembre 2016
17h00 : arrivée du corps à Maya Maya par Air France.

La veuve Loussakou Jean-
nette, Patrice Missassa, Mme Loupangou Pauline, Jean Marcel Ntsikabaka « Tikoss », André Ntadi, Raymond Massamba et famille annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme relatif aux obsèques de Maxime Dienahou Diahomba, journaliste à la Radio Congo, se dérouleront le vendredi 4 novembre 2016 comme suit :

-08h00 : le vée de corps à la Morgue municipale du CHU ;

-09h00 : recueillement à la direction générale de la Radio et Télévision nationale à Kombo ;

-10h00 : recueillement au domicile familial à Kombé (Madibou)

-13h30 : départ pour le cimetière de Samba Alphonse ;

-16h00 : Fin de cérémonie.



À VENDRE

Demi parcelle à Bacongo vers 5 chemins :
Superficie = 200 m²
Prix : 18 000 000 FCfa
Contact : 06 835 05 08 / 05 570 69 48

APPARTEMENTS À LOUER

Grand standing (2 chambres + salon)
Immeuble Lord Ganesh
146, avenue du Mury, à côté du ministère des Transports
(marché Plateau centre ville)
contacts : 06 611 25 25 / 06 615 25 25

LEBENBAY

Immigration USA. Vivre. Travailler ou étudier aux USA. Loterie. Plus de 50.000 Visas disponibles grâce au diversity Visa (DV)
TEL/ 05 588 69 76 / 06 505 28 25
Adresse : Rond point - la coupole - 59 rue Kimpanzou Mougali Mucodec
Date limite le 7 novembre 2016.



L'équipe Campus France Congo Brazzaville vous annonce l'ouverture de sa campagne pour la rentrée universitaire 2017/2018. Dès le 15 Novembre, les inscriptions aux formations en France peuvent débuter. Attention, les dépôts de dossiers et frais de paiements (60 000 Fcfa), sont acceptés uniquement :

- Jusqu'au 12 janvier pour les inscriptions en 1^{ère} année de Licence et en Ecole d'architecture,
- Jusqu'au 9 mars pour les inscriptions en DUT
- Jusqu'au 23 mars pour les inscriptions en 2^{ème} et 3^{ème} années de Licence, Licence professionnelle et Master.

CampusFrance invite tous les étudiants intéressés par une poursuite d'étude en France à :

Deux réunions d'information à l'Institut français du Congo (ex-CCF) à Brazzaville, pour vous renseigner sur l'organisation des études supérieures françaises et la procédure Campus France, salle Savorgnan de Brazza :

- Mardi 22 novembre à 15H
- Jeudi 15 décembre à 15H

Deux réunions d'information à l'Institut français du Congo (ex-CCF) à Pointe-Noire, pour vous renseigner sur l'organisation des études supérieures françaises et la procédure Campus France :

- Jeudi 3 Novembre à 15H
- Mercredi 7 Décembre à 15H

Contact : Tél.: 05 551 00 81
Mél. : brazzaville@campusfrance.org
Page Facebook : CampusFrance Congo

FIN DU SUSPENSE

Bob Dylan ira chercher son Nobel de Littérature à Stockholm en décembre

Enfin, c'est oui pour Bob Dylan, encore éberlué de l'obtention, le 13 octobre dernier, du Prix Nobel de Littérature, pour se rendre à Stockholm, en Suède, à la cérémonie au cours de laquelle il se verra remettre son honorable Prix. Il l'a annoncé dans une interview publiée vendredi soir par le quotidien britannique Daily Telegraph

Dans les colonnes du journal britannique, l'auteur-compositeur-interprète américain, lauréat du Prix de Littérature 2016, a déclaré « c'est difficile à croire ! ». Et d'ajouter « qui ne rêverait à quelque chose de pareil ? ». Interrogé sur sa participation au banquet à Stockholm le 10 décembre, au cours duquel le roi de Suède remettra à tous les lauréats leurs prix, Bob Dylan a répondu : « absolument ; pour autant que ce soit possible ». L'Académie a, pour sa part, indiqué vendredi dernier que la décision sur sa venue en Suède n'avait pas encore été prise. Huit jours après l'annonce du



Bob Dylan

prix, un membre éminent de l'Académie suédoise avait fustigé le comportement de Bob Dylan qui, posté dans le silence, n'avait ni répondu aux appels téléphoniques répétés de l'Académie, ni d'aucune façon réagi. « C'est impoli et arrogant. Il est ce qu'il est », a tonné l'académicien et écrivain suédois Pär Per Wästberg. Le soir même de l'annonce, Dylan avait donné un concert à Las Vegas où il avait simplement chanté, sans rien dire à son public. Il avait terminé son spectacle

en reprenant une chanson de Frank Sinatra : « Why Try To Change Me Now ? » littéralement en français, « Pourquoi vouloir me changer maintenant ? », possible clin d'œil à sa proverbiale aversion envers les médias.

Au Daily Telegraph qui lui demandait d'expliquer son attitude, il a lancé : « Et bien, me voici ».

Dans l'hypothèse de la venue de Dylan à la cérémonie, la secrétaire perpétuelle de l'académie, Sara Danius, a fait savoir que « tout serait fait » pour rendre le séjour agréable, sinon supportable, au poète-musicien qui préfère les trompettes aux lumières de la renommée.

Seule obligation, selon les statuts de la Fondation Nobel : « Il doit produire d'une façon ou d'une autre une adresse Nobel ; c'est peut-être un court discours, une performance, une vidéo ou une chanson », a rappelé Sara Danius, citée par la radio publique SR. « J'espère qu'il s'exécutera selon son envie », a-t-elle dit.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

CFA, 9^e journée

Groupe A

Le SOR Romorantin de Ronald Bafounta Mampouya, remplacé à la 83^e, est battu à domicile par Bergerac (0-1). Remplaçant, Damien Mayenga est entré à la 75^e.

Dalphin Bassompa est resté sur le banc lors du match nul concédé par Plabennec face à la réserve de Nantes (1-1). Jules Iloki, titulaire, a joué toute la rencontre.

Jonathan Ikoné Nanitamo a joué 79 minutes lors du match nul de la réserve du PSG face à Fontenay (1-1).

Blessé, Bradley Mazikou n'était pas retenu dans le groupe de Lorient, qui prend les points du nul chez les Voltigeurs de Châteaubriand (1-1).

Groupe B

Dalnath Miatoudila était titulaire dans l'axe lors du match nul de Viry-Châtillon à Fleury (1-1).

Groupe C

Entré en jeu à la 43^e, Alan Dzabana clôt le score pour la réserve de l'OL, victorieuse 4-1 à Raon-l'Étape. Le 5^e but de l'attaquant de 19 ans en 9 apparitions (dont 5 comme titulaire).

Montceau et Christopher Missilou, titulaire, chutent au Puy (0-2).

Hardy Bingoula et Nils Bouékou étaient alignés d'office lors du revers d'Auxerre à Chasselay (1-3). Charlevy Mabilia est entré à la 73^e.

Groupe D

Yhoan Andzouana a joué l'intégralité du match gagné par Monaco face à Montpellier (2-0). Bryan Passi n'était pas dans le groupe héraultais.

Christian Madédé était titulaire dans les buts de la réserve de l'OM, victorieuse de Marignane (2-1). Sa deuxième titularisation consécutive.

Juvrel Loumingou était titulaire lors du match nul de Tarbes face à Fréjus (1-1). Averti à la 88^e.

CFA 2, 7^e journée

Groupe A

Sans Yven Moyo, mais avec Davel Mayela titulaire et averti à la 90^e, la réserve de Laval s'incline à Vannes (2-3).

Groupe B

Blois écrase Evreux 4-0. Titulaire, Hermann Mongomba a été remplacé à la 74^e.

Durel Avounou, averti à la 45^e, et Exaucé Ngassaki étaient titulaires lors de la défaite de la réserve de Caen face à Avranches (1-2).

Groupe C

Quel scénario à Ailly-sur-Somme, où les Picards s'inclinent 2-4 face à la réserve du SC Amiens. Chirel Ngakosso avait pourtant ouvert le score dès la 1^{re} minute, mais Amiens égalise à la 13^e sur un penalty doublé d'un rouge pour Moreira. A dix, Ailly reprend pourtant l'avantage à la 36^e sur un penalty de Garcia Ikouma. Alors qu'Amiens revient au score à la 68^e, Dorian Ngoma fait son entrée à la 70^e. Déjà averti à la 36^e, Ikouma est exclu pour un deuxième jaune à la 80^e, alors qu'Amiens menait 3-1. Notons également la titularisation d'Ulrich Kombo.

Pierre-Ange Obombé est entré à la 68^e lors de la défaite de la réserve du Paris FC à Marck (1-2).

Groupe D

Nancy chute à domicile face à Sarreguemine (1-2). Christ-Emmanuel Maouassa avait pourtant ouvert le score à la 36^e. Notons qu'au coup d'envoi, Yann Mabella et Ryan Bidounga étaient également titulaires, alors que Mons Bassouamina est entré à la 70^e. Et a été averti à la 87^e.

Groupe E

Dolan Bahamboula et Sainte-Geneviève-des-Bois l'emportent sur le terrain de l'US Ivry (0-1).

Cissé Bassoumba n'était pas dans le groupe de Sénart-Moissy, tenu en échec à domicile par la réserve de l'US Créteil (1-1).

Randi Goteni était titulaire dans l'axe de la défense de la réserve de Troyes face à Besançon (3-2). Remplaçant, Warren Tchibembé est entré à la 61^e.

Groupe F

Arnold Bouka Moutou n'a pas joué lors de la courte victoire de la réserve de Dijon sur la Racing Besançon (1-0).

Groupe G

Bourgoin-Jallieu et Thernand Bakouboula écrasent Tournon 6-1.

Groupe H

Archi Fataki inscrit le premier des quatre buts de Balma à Toulon. Score final 4-1.

Groupe I

Sans Lys Mouithys, resté sur le banc, Cozes coule face à la réserve du FC Pau (0-3).

Groupe J

Ted Lavie, titulaire et averti à la 45^e+1, et l'Aviron Bayonnais s'inclinent à domicile face à Limoges (0-1).

Groupe K

Première titularisation en CFA pour Messie Biatoumoussoka. Le jeune défenseur de 18 ans arrivé cet été en provenance du Havre était aligné lors de la victoire de la réserve des Girondins de Bordeaux face à Angoulême (2-0). Kévin Mondziaou Zinga n'est pas entré en jeu.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Les familles Eyala et Ngamokouba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère et père, Jean-Marie Ngamokouba «Michigan», survenu le 29 octobre 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu, derrière le magasin Alima à Mpila.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS Musée du Bassin du Congo

Présente l'exposition photo vente

du 4 novembre
au 10 décembre 2016

REGARD SUR BRAZZA

Avec

LE COLLECTIF GÉNÉRATION ELILI



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



(+242) 06 666 7065 / 05 785 6570

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers - Mpila dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CLIMAT DES AFFAIRES

La RDC dans l'espace le plus réformateur d'Afrique

En 2016, l'Afrique subsaharienne a mis en œuvre plus de 80 réformes, soit le nombre le plus élevé au monde. Marquant une hausse de 14 % par rapport à 2015, ces réformes africaines ont tourné essentiellement autour de l'amélioration du climat des affaires et la simplification des démarches administratives des entrepreneurs. À en croire l'analyse des enquêteurs de la dernière édition du Rapport Doing Business publié par la Banque mondiale (BM), une zone est sortie du lot pour son dynamisme : l'espace Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique). Ce dernier qui rassemble actuellement 17 pays membres dont la RDC a initié plus de la moitié des réformes de l'année passée.

Malgré sa présence au sein d'un espace géographique réputé réformateur, la RDC ne jouit pas toujours d'une position reluisante. En juin dernier, l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi) n'a pas hésité de fustiger la non-prise en compte des progrès accomplis par le pays dans les rapports Doing Business. À cette date, la RDC a présenté à la Banque mondiale (BM) cinq réformes majeures en vue de l'amélioration de son classement dans les indicateurs suivants : création d'entreprise, permis de construire, déclaration

et paiement unique des impôts, cotisations sociales, contributions patronales et commerce transfrontalier. Un pays comme le Kenya (92^e rang mondial) par exemple, avec ses 5 réformes, est reconduit à la deuxième place du top 10 des pays réformateurs. Par contre, d'autres comme la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Rwanda, avec une moyenne de quatre réformes pour chaque pays, ont figuré également dans ce classement africain restreint.

Mais pour la RDC, ces réformes plutôt bien documentées n'ont pas suffi à booster son classement, toujours à la 184^e place au niveau mondial. En Afrique, la RDC vient à la dernière place sur les 48 économies évaluées. À cela, il faut ajouter que le pays est sorti du top dix des pays les plus réformateurs du monde. Il est inutile de rappeler qu'il figurait récemment encore parmi les pays africains ayant enregistré la plus forte progression dans le Doing Business 2016.

Par rapport aux autres éditions, le Doing Business 2017 est loin de rendre les autorités congolaises enthousiastes. Certains experts en profitent pour relancer une fois encore le débat sur la nécessité d'un classement africain émanant des institutions de la région comme la Banque africaine de développement. En cette période de pression politique, un classement favorable pour la RDC aurait permis de mon-

trer que le pays fonctionne en dépit d'un processus politique plutôt agité. Or, pour les lecteurs du classement de la BM, affirme un analyste, la RDC continue à stagner et recule même au moment où l'Afrique devient un enjeu majeur dans le monde.

Un autre débat vient s'y greffer, celui de l'application réelle de toutes les réformes par le pays. Il persiste toujours un fossé entre ce qui est dit et ce qui est fait sur le terrain, comme l'attestent d'ailleurs les réponses des enquêtés dans le dernier rapport. En s'inspirant d'ailleurs des conclusions des différents forums qui se tiennent à Kinshasa, le secteur privé continue de se plaindre des contraintes majeures : difficile accès au financement, pas d'accompagnement de l'État, pratiques abusives de l'administration et faible niveau d'employabilité de la main d'œuvre. En d'autres termes, les problèmes liés aux infrastructures, à l'accès à l'électricité et même à la pression fiscale où le gouvernement semble avoir concentré ses efforts en 2015 viennent bien après sur la liste des priorités des milieux des affaires. Pour rappel, l'objectif du Doing Business est d'encourager l'esprit d'entreprise dans les pays à revenu faible et moyen.

Laurent Essolomwa

OPPOSITION

Le Rassemblement touché dans son unité

Treize membres du Rassemblement dont Prince Willy Mishiki ont signé, le 1er novembre, l'accord politique trouvé à l'issue du dialogue au motif qu'ils tiennent, par cet acte, à éviter au pays un bain de sang.

Le bureau du secrétariat exécutif de la facilitation du dialogue politique situé sur le boulevard du 30 Juin a été le théâtre, le 30 octobre, d'un événement quelque peu inattendu puisque dépassant toute prévision. Un membre du Rassemblement des forces politiques et sociales acquis au changement, plateforme de l'opposition ayant boycotté le dialogue de la Cité de l'UA et rejeté ses résolutions, a créé la sensation en signant l'accord politique ayant sanctionné ce forum. Il s'agit de Prince Willy Mishiki, président de la coalition Mai-Mai et alliés. L'intéressé s'est pointé au bureau de la facilitation flanqué de ses amis, tous convaincus de leur démarche qualifiée de patriotique et susceptible d'éviter un bain de sang au pays. Une volte-face donc pour ce politicien qui, hier encore, était proche d'Étienne Tshisekedi dont il revendiquait le combat politique.

Alors que le Rassemblement continue de rejeter l'accord de la Cité de l'UA ainsi que les résolutions qui l'ont sanctionné, Willy Mishiki a préféré mettre un bémol à son discours en adhérant au processus édicté par le dialogue. « C'est de l'intérieur qu'on aura à résoudre la crise dans laquelle le pays est plongé et un tas de préalables exigés par le Rassemblement », dit-il à qui veut l'entendre. Il estime avoir tous les atouts pour changer la donne politique notamment en influant sur le timing accordé au gouvernement de la transition, de sorte à obtenir sa réduction jusqu'à décembre 2017. Et d'ajouter, tout serein, avoir obtenu à la suite des discussions avec les délégués de la majorité présidentielle et d'autres composantes au dialogue que la primature puisse revenir au Rassemblement au mépris de l'article 24 qui en fait pourtant l'apanage de l'opposition signataire de l'accord. En tant que signataire dudit



< Sans données à partir du lien >

accord, Willy Mishiki croit revendiquer les mêmes droits « que ceux qui l'ont négocié pendant plus de quarante-cinq jours ».

Pendant ce temps, au Rassemblement, l'on semble minimiser la portée de l'acte posé par Willy Mishiki considéré par-dessus tout comme un traître. La coalition des alliés d'Étienne Tshisekedi, un regroupement politique proche du Rassemblement, n'a pas fait dans la dentelle en excluant carrément Willy Mishiki dont l'acte posé n'engagerait que sa propre personne. Cette volte-face ne semble pas affecter cette plateforme qui reste concentré sur ses objectifs en scrutant notamment la possibilité d'organisation d'un vrai dialogue inclusif. Toutefois, nonobstant ce revirement, Willy Mishiki et ses amis continuent de faire allégeance à Étienne Tshisekedi tout en l'exhortant à se défaire de l'étau dans lequel le maintiennent ce qu'ils qualifient de forces obscures, allusion faite au G7. D'autres membres du Rassemblement seraient également sur le point d'emboîter le pas à Willy Mishiki, apprend-on.

Alain Diasso

DOSSIER BGFI BANK-CÉNI

Explications sur les fameux « montages financiers douteux »

Après les révélations du journal belge Le Soir sur des décaissements suspects des fonds destinés à la Céli et logés à la BGFI Bank, quelques officiels sont montés au créneau pour recadrer les allégations de Jean-Jacques Lumumba et apporter plus d'éclairage sur cette nébuleuse affaire.

La chronique politique de ces dernières heures reste encore dominée par ce que l'imaginaire congolais qualifie, d'ores et déjà, de « Lumumba papers ». Une croustillante affaire de présumée malversation de fonds dont la presse belge en a fait ses choux gras via le quotidien « Le Soir » qui, dans son édition du 29 octobre, avait publié une série de documents compromettants créditant des détournements de plusieurs millions de dollars des comptes ouverts dans la branche congolaise de BGFI-Bank. L'auteur de ce qui apparaît, de prime abord, comme une révélation, n'est autre qu'un des anciens cadres de la banque en la personne de Jean-Jacques Lumumba, un des petits-neveux du héros national Patrice Lumumba. L'intéressé a mis en cause plusieurs autorités du pays qui se seraient livrés à cœur joie dans des montages financiers douteux sur le compte de la Céli alors que celle-ci continue de soutenir le manque de fonds pour justifier le report des scrutins. La source évoque un total de 7,5 millions d'euros décaissés au profit de la centrale électorale entre mai et septembre 2016. Soixante-douze heures après la publication de cet article qui a fait le tour des réseaux sociaux jetant un discrédit sur les institutions du pays, l'heure est à la riposte. La RDC officielle est vite passée à l'offensive pour recadrer l'ancien responsable de BGFI dont les allégations sont qualifiées par Jean-Pierre Kambila de « montages grossiers et ridicules pour tout simplement nuire aux autorités congolaises ». Pour le directeur de cabinet adjoint du président de la République, il n'y a jamais eu de détournement ni d'infraction dans cette rocambolesque affaire. La Radiotélévision nationale congolaise a, dans un récent éditorial, évoqué un « complot ourdi contre les institutions » via des « méthodes impérialistes ». Un autre cadre cité dans la publication du quotidien belge, en l'occurrence, Albert Yuma (président de la Fédération des entreprises du Congo et président du Conseil d'administration de la Gécamines) n'a pas manqué de tancer le fameux Jean-Jacques Lumumba qu'il dit ne connaître ni d'Adam ni d'Eve. Également accusé d'avoir engrangé en 2013 près de quarante-trois millions de dollars sur un compte logé à la BGFI par le biais de quatre versements provenant de la Banque

centrale du Congo au profit de sa société « Egal » spécialisée dans le commerce agroalimentaire, Albert Yuma a dégainé à son tour. « Ce sont des idioties. Il faut ne rien comprendre au fonctionnement de l'économie pour écrire des choses pareilles (...). Ce monsieur Lumumba, je ne le connais pas. Il a sans doute été payé. La BGFI va publier un communiqué prochainement et je répondrai personnellement au Soir », a-t-il déclaré à l'AFP.

La Céli riposte

Le grand coup de massue asséné au neveu de Patrice Lumumba est venu de la Céli qui, par la voix de son président Corneille Naanga, a dénoncé les liens établis abusivement dans cette affaire entre les transactions effectuées à BGFI Bank et la non-tenu des élections. Pour le numéro un de la centrale électorale dont les services ont organisé la riposte, les décaissements opérés sur le compte de la Céli n'avaient rien de suspect, car connus de la Questure de son institution. Ce sont des comptables de la Céli bien identifiés qui auraient effectué sur le compte de l'institution électorale ces retraits lesquels ont servi, d'après Corneille Naanga, à payer en cash le personnel et les temporaires. « On a fini les opérations d'enrôlement dans le Nord-Ubangi. Il nous fallait payer les agents électoraux », a-t-il expliqué.

On en sait donc un peu plus au sujet du décaissement de 1.500.000 dollars et d'autres montants farmineux sortis des caisses de BGFI bank sommée par ailleurs de réagir en démentant les propos de son ancien cadre, question de calmer les esprits surchauffés. À la Centrale électorale, on reste convaincu que cette affaire a été montée de toute pièce pour la discréditer comme en témoigne la manière d'agir de la presse belge sur fond d'une campagne d'intoxication tendant à désorienter l'opinion et à renforcer le climat de méfiance et de panique en RDC. Autant que la Céli n'a jamais géré un compte parallèle au sein de la BGFI bank comme allégué par Jean Jacques Lumumba, autant elle n'a pas reçu du gouvernement, depuis janvier 2016, cinquante-cinq millions de dollars pour financer l'achat du matériel électoral.

Entre-temps, des voix s'élèvent pour réclamer l'ouverture d'une enquête pour faire toute la lumière en vue de donner une suite judiciaire à cette affaire qui, d'une manière ou d'une autre, aura éclaboussé la classe dirigeante du pays. Notons que ces « révélations » surgissent alors que la RDC est minée par une crise politique liée au report à avril 2018 de la présidentielle qui devait se tenir avant la fin de cette année.

A.D.

KINSHASA

L'Asadho juge illégale l'interdiction des manifestations pacifiques

Pour cette ONG, la mesure du gouvernement provincial de la capitale congolaise est liberticide et inconcevable dans un régime qui se veut démocratique.

Dans un communiqué du 2 novembre 2016, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dite très préoccupée par la mesure d'interdiction générale des manifestations pacifiques prise par le gouvernement provincial de la ville-province de Kinshasa, au lendemain des événements malheureux du 19 au 20 septembre 2016. « La mesure du gouvernement provincial de la ville de Kinshasa est liberticide et inconcevable dans un régime démocratique », a indiqué Jean-Claude Katende dans ce communiqué.

Pour l'Asadho, en effet, en décidant de l'interdiction des manifestations pacifiques pour une durée indéterminée, le gouvernement provincial se serait rendu coupable de violation de la Constitution, dans la mesure où il suspend, en toute impunité, l'exercice des droits qui sont consacrés par la loi fondamentale de la RDC. Même les mesures relatives à l'état d'urgence ou l'état de siège, rappelle cette ONG, ont une durée de trente jours et sont soumises

au contrôle du Parlement pour s'assurer qu'elles ne violent pas inutilement les droits et libertés reconnues aux individus.

Il est rappelé qu'après les événements du 19 au 20 septembre 2016 qui ont occasionné la mort de plus de 50 personnes, l'incendie des biens privés et des sièges des partis politiques, le gouvernement provincial de la ville-province de Kinshasa a pris la décision d'interdire les manifestations pacifiques jusqu'à nouvel ordre. Pour l'Asadho, en prévision des prochaines manifestations pacifiques prévues par les forces politiques et les forces sociales acquises au changement, cette mesure devra être levée car elle est jugée illégale.

C'est dans cette optique que cette ONG exhorte le président de la République à faire respecter les droits et libertés consacrés par la Constitution à tous les Congolais. Entre-temps, elle attend du gouverneur de la ville de Kinshasa de lever la mesure interdisant les manifestations pacifiques sur toute l'étendue de la capitale congolaise. LONG appelle, par ailleurs, les forces politiques et sociales acquises au changement à organiser leur manifestation en respectant la Constitution et les lois de la République.

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

3000 représentants du monde paysan dans un festival de films alimentaires à Kinshasa

La capitale abritera du 3 au 7 novembre la première édition du festival de films « alimenterre ». Cette manifestation vise à promouvoir les échanges des expériences, à sensibiliser la société congolaise à l'importance de l'agriculture familiale et à lutter plus activement contre la confiscation des terres agricoles en RDC. Le lancement du festival a lieu à la Délégation Wallonie Bruxelles. Par ailleurs, plusieurs autres sites kinoïses sont identifiés pour accueillir les discussions entre participants. Enfin, le programme prévoit une grande exposition des produits alimentaires locaux et même des plantes médicinales locales.

Selon les informations en notre possession, les organisateurs du festival, en l'occurrence la Délégation Wallonie-Bruxelles, le Cenaped, l'Eraïft et l'Espace Bilembo, ont donné le week-end dernier une conférence de presse pour présenter les grandes lignes de la manifestation qui s'annonce déjà riche en échanges. De source paysanne, un tel rendez-vous n'a pas manqué de séduire les acteurs du secteur. En effet, selon la Voix du paysan congolais, ils sont au moins 3 000 personnes issues des organisations paysannes,

des mouvements paysans et du secteur agricole dans sa diversité à avoir accepté d'y participer. L'activité phare de cette manifestation est bien entendu la projection des différents films sur le secteur, notamment « Les moissons du futur » de Marie Monique Robin, « Mukono kwa mukono » de Pascal Coison, « La ruée vers le carbone » d'Amy Miller, « Les libertes terres » de Jean Christophe Lamy et Paul Jean Vraken et enfin, « Les innovaterres du RCAI » de Marie-Claire Yandju et Val Massamba. Déjà citée dans l'une de nos dernières livraisons, le Pr Marie Claire Yandju est une spécialiste en technologies alimentaires de la faculté des sciences de l'Université de Kinshasa. Elle est attachée au développement d'une industrie alimentaire capable de faciliter la transformation sur place. Actuellement, les produits agricoles sont transformés par des moyens rudimentaires qui ne leur donnent pas une longue vie. Au pire, entre 55 et 65 % des produits post-récoltes sont détruits en raison de l'absence de techniques de conservation. Pour elle, l'innovation devrait intervenir à plusieurs niveaux dont l'intégration du petit producteur dans la chaîne des valeurs, la promotion de l'entrepreneuriat des paysans et l'intégration de la transformation

dans une finalité.

Pour la réussite du festival, les organisateurs ont prévu des débats autour des différents films qui seront projetés. Mais les discussions vont s'étendre à certains thèmes stratégiques comme les enjeux de l'agriculture familiale à Kinshasa, les défis et perspectives de l'agriculture urbaine ainsi que des ressources halieutiques, la réponse des paysans à la réforme forestière et l'accaparement des terres, la politique agro-industrielle et l'importance des produits vivriers, etc. Il est prévu une exposition des produits locaux bio dans le jardin du Centre Wallonie Bruxelles.

Au terme de la première édition du festival de films « alimenterre », l'on espère que les Congolais consommeront davantage les produits locaux pour valoriser leur industrie alimentaire. Grâce à cette manifestation, la RDC peut réfléchir plus profondément sur cette thématique grâce à un cadre de réflexion plus large et ouvert qui vise à renforcer l'action paysanne. Le festival va se tenir dans près de quatre sites de la capitale : Délégation Wallonie Bruxelles, l'Eraïft à l'Université de Kinshasa, le Ciaj dans la commune de N'Djili et l'Espace Bilembo à Ngaliema.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Élaboration d'une feuille de route des activités d'adolescents

Au cours de la réunion de la Task force santé adolescent tenue à l'hôtel Sultani à Gombe, les participants ont élaboré une feuille de route des activités qui seront menées dans le cadre de la promotion de la santé de l'adolescent en 2017.

La réunion de Task force organisée par le Programme national de la santé de l'adolescent (PNSA) du ministère de la Santé publique avec l'appui des partenaires a été une occasion indiquée pour tous les acteurs qui œuvrent dans le domaine de la santé de l'adolescent de présenter des activités réalisées au cours de cette année, d'identifier les succès et les difficultés rencontrées lors de la planification, de l'exécution, du suivi et évaluation des activités. Après cet exercice, les participants ont dégagé des pistes de solutions consensuelles et identifié clairement des recommandations avec échéancier et déterminé les responsables. Au terme de toute cette réflexion, ils ont élaboré les grandes activités à mener au cours de l'année prochaine.

Avant l'élaboration de cette feuille de route, les participants se sont imprégnés de la situation des adolescents dans un exposé fait par le directeur du PNSA, Fidèle Mbadu. Celui-ci, se fiant à l'enquête démographique et de santé, a rappelé le tableau sombre de

la santé des adolescents. Pour lui, les adolescents congolais sont confrontés à plusieurs problèmes dont la fécondité élevée, la mort maternelle qui s'estime à cent trente-huit décès pour cent mille naissances vivantes, la prévalence élevée de grossesses, le faible niveau de connaissance de leur état sérologique, le mariage précoce. Plusieurs facteurs favorisent cette situation, notamment l'insuffisance des structures de prise en charge et d'encadrement en matière d'éducation sexuelle, faible niveau de connaissance en matière sexuelle et des services de planification familiale. Comme solution à ces problèmes, le directeur du PNSA indique que son programme dispose d'un plan stratégique avec des interventions ciblées visant à améliorer la santé des jeunes et adolescents. Ce plan, laisse-t-il entendre, a pour but de contribuer au développement du pays en améliorant l'état de santé des jeunes pour leur développement harmonieux afin de contribuer au développement de la nation. Il s'appuie sur des axes stratégiques dont la communication, l'accessibilité aux services adaptés aux besoins des adolescents, la collaboration multisectorielle, l'implication et la responsabilité des jeunes et adolescents et la coordination, suivi et évaluation des interventions réalisées.

Aline Nzuzi

PORTRAIT

Noëlla Budjamabe, une styliste innovante

Graduée de l'Institut supérieur des arts et métiers (Isam), Noëlla Budjamabe est présidente de l'ONG Moseka. Depuis 11 ans, cet ex-mannequin, mariée et mère de quatre garçons, dirige un atelier de couture dont les créations sont très appréciées dans le milieu de la mode en RDC.

Fille de militaire, Noëlla Budjamabe a lancé un centre d'apprentissage de la couture destiné aux enfants de militaires. Le centre est situé au camp Kokolo. « Pourquoi le camp Kokolo ? Parce que je suis fille de militaire et j'ai habité le camp entre 1996-1997. En outre, c'est le camp qui est le plus au centre de Kinshasa », explique la styliste congolaise. Cette dernière a remporté le « Vlisco fashion fund », dont l'objectif est d'encourager de jeunes professionnelles de la mode en Afrique centrale et de l'Ouest afin de leur permettre d'exprimer tout leur potentiel créatif. Noëlla Budjamabe a ainsi bénéficié d'un financement de 1000 USD, d'un pack « entreprise de mode » constitué d'un livre de mode, d'un buste, d'une machine à coudre et d'un kit de couture. Elle a également eu l'opportunité de suivre des masters class et des formations au Ghana. « Gagner le Vlisco fashion fund m'a donné de l'assurance et m'a encore fait croire en moi. Et le voyage que nous effectuons m'a permis de rencontrer d'autres stylistes étrangers de visiter les usines et ateliers et de voir d'autres machines spéciales. Et surtout de suivre une formation intense dans la couture et la création », se réjouit la styliste.

Créer une industrie de la mode en RDC

La styliste regrette que les gens, en RDC, aient une préférence pour les produits en provenance de l'étranger, notamment les pagens chinois. « Ça



Noëlla Budjamabe

c'est déjà un grand problème. Du point de vue technique, nous sommes limités par manque de machines et accessoires. Même s'il faut les acheter à l'étranger, ce sera à quel prix ? Sans oublier les taxes et la douane. Et je crois que c'est là que Vlisco peut intervenir en fournissant des accessoires comme des fermetures à glissière de bonne qualité, des boutons, des machines et appareils pour faciliter de bonnes finitions », soutient Noëlla Budjamabe. Cette dernière ambitionne de créer une grande industrie de la mode en RDC. Elle envisage également de participer à des conférences et à des fashions week au niveau international. Dans le cadre de son ONG Moseka, la styliste congolaise compte également mettre en place un centre d'apprentissage de couture dans chaque camp militaire de la RDC.

Patrick Ndongidi



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**PROMO
RENTRÉE SCOLAIRE**
Liste des derniers gagnants*

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
044873784	25 000 FCFA	044927113	30 000 FCFA	053569166	50 000 FCFA
053728032	25 000 FCFA	050399479	30 000 FCFA	040135459	50 000 FCFA
050894993	25 000 FCFA	050301761	30 000 FCFA	044457215	50 000 FCFA
040389591	25 000 FCFA	044404743	30 000 FCFA	044310344	50 000 FCFA
044109539	25 000 FCFA	053512048	30 000 FCFA	040819698	50 000 FCFA
057807345	25 000 FCFA	044585279	30 000 FCFA	044413454	50 000 FCFA
044171413	25 000 FCFA	044193752	30 000 FCFA	040355444	50 000 FCFA
044480386	25 000 FCFA	044193752	30 000 FCFA	040296121	50 000 FCFA
040459902	25 000 FCFA	040813633	30 000 FCFA	044245803	50 000 FCFA
040529197	25 000 FCFA	053620222	30 000 FCFA	050582078	50 000 FCFA
053067971	25 000 FCFA	050817305	30 000 FCFA	050582078	50 000 FCFA
044397985	25 000 FCFA	044691658	30 000 FCFA	044537317	50 000 FCFA
050098514	25 000 FCFA	044049799	30 000 FCFA	050520341	50 000 FCFA
040242998	25 000 FCFA	044940596	30 000 FCFA	040482520	50 000 FCFA
044023237	25 000 FCFA	053620763	30 000 FCFA	040482520	50 000 FCFA
040905612	25 000 FCFA	053037391	30 000 FCFA	041013424	50 000 FCFA
040526070	25 000 FCFA	040917718	30 000 FCFA		
040029922	25 000 FCFA	044372306	30 000 FCFA	040238563	75 000 FCFA
053446880	25 000 FCFA	044915463	30 000 FCFA	053695319	75 000 FCFA
041026264	25 000 FCFA	044275866	30 000 FCFA	040213216	75 000 FCFA
040104966	25 000 FCFA	040087166	30 000 FCFA	050788080	75 000 FCFA
050002034	25 000 FCFA	040368065	30 000 FCFA	053562492	75 000 FCFA
053186331	25 000 FCFA	053059538	30 000 FCFA	040466287	75 000 FCFA
050488002	25 000 FCFA			044212046	75 000 FCFA
053698374	25 000 FCFA	040932128	50 000 FCFA	050250612	75 000 FCFA
044371128	25 000 FCFA	044508686	50 000 FCFA	050885772	75 000 FCFA
044548098	25 000 FCFA	053393983	50 000 FCFA		
040871342	25 000 FCFA	040247015	50 000 FCFA	044371338	500 000 FCFA
053555297	25 000 FCFA	040116404	50 000 FCFA		
044247696	25 000 FCFA	040510611	50 000 FCFA	044208047	Smartphones
		040155612	50 000 FCFA	040149226	Smartphones
044451145	30 000 FCFA	050626572	50 000 FCFA	053052266	Smartphones
040863329	30 000 FCFA	044087875	50 000 FCFA	044243745	Smartphones
050256244	30 000 FCFA	044377742	50 000 FCFA	040432623	Smartphones
050336427	30 000 FCFA	044056596	50 000 FCFA	041085613	Smartphones
053522886	30 000 FCFA	041068990	50 000 FCFA	044031117	Smartphones
050002034	30 000 FCFA	044047924	50 000 FCFA		
044271926	30 000 FCFA	040184179	50 000 FCFA		
040305276	30 000 FCFA	044672493	50 000 FCFA		
		044545918	50 000 FCFA		

FOOTBALL

TP Caïman, Sersy, École Morinho, club des jeunes et Étoile du ciel, champions de la ville océane

La ligue de football du Kouilou a clôturé la saison sportive 2015-2016, le 29 octobre, au stade Tata Loboko dans le troisième arrondissement TiéTié, en présence du directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Ndinga Biangou, par deux finales séduisantes.



Le président de la ligue et Joseph Ndinga Biangou posant avec les équipes championnes «Adiac»

La qualité de jeu exprimé par les jeunes de la ligue du Kouilou devant le grand public sportif ponténégrin a permis au gérant de cette discipline de se rassurer du talent dont dispose la ligue de football du Kouilou, un potentiel tant recherché sous d'autres cieux. En effet, chez les minimes, Étoile du Ciel est difficilement venu à bout de l'Océan Athletic club (OAC), 8 tirs aux buts à 7 après un score à égalité d'un but partout à l'issue des 90 minutes du match âprement disputés. Le deuxième duel d'un niveau aussi très élevé, malgré un terrain sableux, a vu la victoire du Club des jeunes sur AC Panthère, 2 buts à 0.

À la fin de la cérémonie, les encadreurs des équipes des jeunes (juniors, cadets et minimes) ont félicité le président de la ligue, Jean Ferdinand Mampassy, pour l'aboutissement de leur championnat qui a connu quatre saisons sans finale pour des raisons de financement. L'organisation de ces finales est un pari gagné pour le bureau exécutif de la ligue du Kouilou qui s'est vu attribuer, lors de ce nouveau mandat, la charge du football des jeunes et du football féminin tel que l'a témoigné le président de l'Étoile du ciel, Benito Mbou Ngangoué. « Cela fait plus de 4 ans que les finales des jeunes ne se jouaient plus, ce qui a démotivé plusieurs jeunes footballeurs. Je félicite la ligue et la commission du football des jeunes pour cette réussite, je crois que la saison prochaine on aura un championnat avec plus d'équipes », s'est-il assuré.

De même, l'entraîneur de l'OAC, représentant de la sous-ligue de Ngoyo, vice-champion départemental, Guy Léon Roger Penddy, est fier malgré la défaite. « C'est notre première défaite de la saison, nous sortons tête haute de cette première expérience. Nous sommes très fiers de la Ligue qui a organisé le championnat des sous-ligues avant le départemental. Cela a donné la chance à toutes les équipes de s'exprimer », a-t-il dit tout en félicitant Étoile du ciel qui a tout remporté cette même saison, le tournoi d'Airtel talent et le tournoi Moho Bilondo. De son côté, l'entraîneur du club

des jeunes, champion en cadet, a félicité son groupe. « J'ai pris le risque de jouer avec ceux qui se sont entraînés avec nous après avoir écarté six joueurs titulaires dont le capitaine. Comme le football c'est le mérite, nous avons gagné face à AC Panthère qui n'a pas démerité. Je félicite aussi le bureau du club et les journalistes sportifs pour nous avoir accompagnés pendant toute la saison », a indiqué le coach "Morinho" pendant que le capitaine des Panthères, Mouaka Nzussi, a encouragé ses coéquipiers de ne pas baisser les bras mais de travailler afin de préparer la prochaine édition. Clôturant la saison, le président de la ligue, Jean Ferdinand Mampassy, s'est félicité du niveau des équipes et a remercié leurs dirigeants qui ont mis la main à la pâte pour y arriver. Il a promis poursuivre ce travail la saison prochaine. « La saison prochaine, nous allons corriger ce qui n'a pas marché puisque c'est la première année que nous avons repris en charge le football des jeunes. Les dirigeants des clubs doivent continuer à nous faire confiance », a-t-il souligné.

À l'issue des finales, la ligue a remis les trophées aux meilleures équipes notamment de D1, TP Caïman et de D2, Sersy. Le prix de meilleur butteur de D1 a été attribué à Kikota de l'AS Léa, 16 buts marqués et de D2 à Kileo de l'AS vandou, 14 buts. Les trophées de fair-play ont été attribués à l'équipe de l'AS Lissanga et US Ndjeno respectivement pour la D1 et D2.

Le classement des équipes championnes

Juniors : 1^{er} Ecole Morinho; Cadets : 1^{er} Club des jeunes, 2^e AC Panthère
Minimes : 1^{er} Étoile du ciel, 2^e OAC
Meilleurs butteurs chez les juniors, Grace Chimique Mouangou Ngoma du CFEM (5 buts). En cadet, Roddy Kaya du Club des jeunes en cadets avec 12 buts et en minimes, Mvémbé Russel du même club avec 11 buts. Enfin, les équipes, les Dauphins de Sifumu en juniors, Olympic FC en cadets et Bosco Lumière en minimes ont reçu les trophées de fair-play.

Charlem Léa Legnoki

POINTE-NOIRE/KOUILOU

Les ressortissants du Pool déplorent les crimes et exactions de Frédéric Bintsamou

Les natifs du Pool vivant dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire ont exprimé leur mécontentement à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire tenue à Pointe-Noire, le 31 octobre, sous les auspices d'Isidore Mvouba, président du comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée dudit département.

Au cours de ces retrouvailles, les participants ont dénoncé les crimes et exactions commis par Frédéric Bintsamou alias Ntoumi et ses ninjas nsiloulous, depuis la guerre civile de 1998 jusqu'à ce jour, sur les populations du départe-

tement du Pool. Pour eux, Frédéric Bintsamou caresse le rêve permanent porté sur l'obsession de présider coûte que coûte aux destinées du Congo par la force, ne pouvant ainsi se contenter de sa nomination de délégué général auprès du président de la République, avec rang de ministre.

« Nous, ressortissants du Pool vivant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, épris de paix, de liberté et d'unité au sein d'une République indivisible, réunis en assemblée générale extraordinaire, demandons au gouvernement de la République de mettre tout en œuvre pour arrêter les errements et les

souffrances des populations du Pool prises comme bouclier par Ntoumi et ses ninjas qu'il faut traduire devant les juridictions compétentes du Congo. Rappelons au gouvernement de la République de se pencher sur la question des futures élections législatives qui ne pourront pas dans les délais impartis se tenir dans le département du Pool si ces exactions venaient à perdurer. Nous demandons aux autorités des départements de Pointe-Noire et du Kouilou de prendre les mesures d'anticipation face à l'arrivée massive des ninjas, nsiloulous dans les quartiers et villages de Pointe-Noire et du Kouilou, invitons les populations de ces départements à faire preuve d'une vigilance accrue afin de barrer la route à la désinformation tendant à dénaturer la situation qui prévaut dans le département du Pool. Nous engageons à soutenir sans relâche et sans condition, son excellence Denis Sassou N'Guesso dans la mise en œuvre progressive de son projet de société, La marche vers le développement, allons plus loin ensemble », indique la déclaration de cette rencontre.

Séverin Ibara



: Vue des participants

CENTRE D'ÉTUDES ET SPORT « LA DJIRI »

14 joueurs retenus dans la ville océane

Dans le cadre de la rentrée scolaire et sportive 2016-2017, le Centre d'études et sport « La Djiri » a organisé du 27 au 29 octobre au Complexe sportif de Pointe-Noire un test de détection des jeunes talents à l'issue duquel quatorze joueurs ont été retenus.

Plus de 200 jeunes de 14 à 17 ans ont participé au test de football en vue d'intégrer le Centre d'études et sport « La Djiri » (CESD) situé à 27km du centre ville de Brazzaville. Pendant trois jours, les techniciens du football, sous la supervision du nouveau manager du centre, le français Julien Mette, licencié UEFA, Jacques Bleck Ontsira, licencié CAF et José Paul Dechau entraîneur des gardiens, ont mesuré le niveau des jeunes par poste dans le but de retenir les meilleurs qui vont parfaire leur formation au CESD.

En effet, c'est sans complaisance que devant les parents et en présence de l'encadreur, Lazare Balessa et des administrateurs du CESD, Jean Baptiste Libelo et Joël Anicet Parfait Ngombo, que Julien Mette a arrêté une liste de 14 jeunes qui feront le déplacement de Brazzaville pour participer à la phase finale du test à Brazzaville aux côtés des autres jeunes talents de Dolisie et Ouesso dont la détection est en cours ainsi que ceux de Brazzaville. Les 30 joueurs les plus talentueux qui seront retenus à l'issue de ce dernier test bénéficieront



Le staff technique du CESD posant avec les jeunes retenus «adiac»

des bourses de la Fondation Rêve de Gos. «La fondation rêve de Gos va prendre le coût de leur inscription à l'académie La Djiri pour cette année », a dit Julien Mette. Parlant du niveau des jeunes, il a souligné avoir découvert une petite élite. «Nous avons détecté une petite élite d'une trentaine de joueurs qui ont un très bon niveau sur plus de 200 présentés. On a vu beaucoup de gardien et des défenseurs centraux que j'ai trouvés très bons. Je n'ai pas vu des joueurs de qualité phénoménale au poste d'extrême ou milieu axial », a-t-il martelé. Cependant, d'après lui, tous les jeunes qui n'ont pas été retenus dans la liste des talents peuvent être admis au centre si les familles ont les moyens de payer eux-mêmes l'inscription et le coup de l'année. Soulignons que ce test a été or-

ganisé pour renouveler l'élite du CESD puisque les anciens sont en fin de cycle. Les pensionnaires du centre sont régulièrement invités aux tournois internationaux à travers le monde et participent à La Djiri CUP, un tournoi international organisé par le CESD. Ils participent aussi aux différentes compétitions de la Fécofoot. Rappelant que deux pensionnaires ont déjà signé à Caen en Europe et un bon nombre de pensionnaires dans la sélection nationale. Du palmarès, l'équipe de la Djiri est au quart de finale de la coupe du Congo édition 2016, vainqueur du tournoi de Rezé en France 2014 et vainqueur de La Djiri Cup en 2013. Rappelons que le Centre d'études et sport La Djiri a pour ambition de former des jeunes talents congolais à la pratique du sport de haut niveau.

C.L.L.

FESTIVAL DU CINÉMA VÉNÉZUÉLIEN

Un film brésilien projeté à la clôture

Organisée au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, la troisième édition du festival du cinéma vénézuélien a fermé ses portes le vendredi dernier par la projection d'un film latino-américain.

Durant trois jours, les amoureux du septième art se sont régalez en suivant respectivement le cinéma vénézuélien et brésilien. Ce festival a été une occasion de découvrir la culture latino-américaine à travers différents films qui ont abordé plusieurs genres de la comédie au drame contemporain et historique. Après le film « *Papita, Mani, Toston* » du réalisateur Luis Carlos Hueck, un genre de comédie romantique de 112 minutes projeté lors de la journée inaugurale. Le 27 octobre, les spectateurs ont suivi le film « *La détente du perroquet* ». Ce long métrage du genre comédie de 90 minutes, réalisé par John Petrizelli, raconte l'histoire d'un perroquet, depuis qu'il est tout petit, perché en haut d'un arbre touffu jusqu'à sa vieillesse, échappant de sa cage après une longue captivité. Notre acteur devient un fugitif Cimarron dans la ville troublée et chaotique de Caracas. Le perroquet s'exprime à travers une voix humaine, il raconte à la première personne sa longue existence dans un mélange de sarcasme, humour et sentiment, jusqu'à ce qu'il décide de sortir, suivant son instinct, vers la forêt de ses premiers souvenirs sur un long vol vers la liberté. Le 28 octobre, deux films ont été projetés dont « *Un regard sur la mer* ». Ce film de 90 minutes du genre drame est du réalisateur Andrea Rios. Rufino est un vieux peintre, obstiné et veuf qui perd lentement la vision. Il sent qu'il est



Marcel Bouessé, Rafael F. Luz, Bélanda Ayessa, Norma Borges et Vital Bala posant à l'issue de la clôture du festival du film vénézuélien (Adiac)

encombré dans la maison de son fils. Sa belle-fille décide de retourner dans son village sur la côte, où elle se retrouve à nouveau avec ses paysages et son ami Gaspar, un peintre qui a pris la garde d'une petite fille nommée Ana E. Pendant qu'elle réorganise sa vieille maison, Rufino est invité à rester chez Gaspar, où Ana E et son chien remuent sur tout et avant de penser à quoi que ce soit. Gaspar meurt et le sort d'Ana E devient incertain. Alors commence une histoire entre eux, dans laquelle Ana E devient progressivement un petit artiste à qui l'on apprend à peindre pour un concours à l'école. Le même vendredi, peu avant la diffusion du film vénézuélien « *Un regard sur la mer* », le film brésilien « *Mémoires Posthumes de Bras Cubas* » a été projeté. Rafael F. Luz, premier conseiller chef-adjoint de mission à l'ambassade du Brésil, a expliqué le contenu de ce film. Mais bien auparavant, au nom du nouvel ambassadeur du Brésil au Congo, M. Raul de Taunay, il a remercié à la fois l'ambassade du Venezuela et

le CCR pour cette opportunité de diffuser le film « *Mémoires Posthumes de Bras Cubas* », basé sur le grand chef-d'œuvre homonyme de l'écrivain brésilien Machado de Assis. Membre fondateur et premier président de l'Académie brésilienne de littérature, Machado de Assis a inauguré, avec ses « *Mémoires Posthumes de Bras Cubas* », selon les analystes contemporaines, l'école au Brésil. Il a publié *Memorias Postumas de Bras Cubas*, le titre en portugais, en 1881, notamment à la fin du dix-neuvième siècle. En critiquant les coutumes de la société à Rio, dite carioca, de son époque, l'auteur affiche son style audacieux et innovateur, sa façon de voir le monde avec pessimisme,

ironie et indifférence. Grosso modo, il s'agit des mémoires de M. Bras Cubas écrits par lui-même mais après sa mort. C'est un auteur défunt. Pour quelques experts, à cause de cette innovation narrative, on peut dire que *Memorias Postumas de Bras Cubas* est aussi l'œuvre inaugurale du réalisme magique des écrivains Jorge Luis Borges et Julio Cortazar et plus récemment de Gabriel Garcia Marques. « *Un tel chef-d'œuvre a été adapté trois fois par des différents réalisateurs. Cet après-midi, on va apprécier la troisième adaptation qui date de de 2001. En fait, la production a eu lieu dans les années 90. Heureusement, il s'agit de l'adaptation plus fidèle*

à ce monument de la littérature brésilienne », a conclu le premier conseiller chef-adjoint de mission à l'ambassade du Brésil.

Pour Bélanda Ayessa, la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, ce festival du film latino-américain a permis aux spectateurs de voyager à travers ces pays. « *Il nous a permis d'avoir une certaine idée sur la culture vénézuélienne et brésilienne* », a-t-elle dit. La directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a souhaité aussi qu'aux prochaines éditions qu'un film congolais soit projeté. Elle a félicité l'ambassade du Venezuela pour l'organisation de ce festival.

Clôture du festival du film latino-américain, l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, Mme Norma Borges, a remercié la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza qui a assisté à ce festival depuis son ouverture jusqu'à la clôture ainsi que le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples Vital Bala. Il a fait pareil au CCR qui leur a donné de l'espace pour projeter des films. « *Pour faire de grandes choses, il faut commencer par les petites. Nous espérons que l'année prochaine on va encore faire de grandes choses* », a conclu l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela.

Bruno Okokana

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE BASKETBALL

Bruno Jean Richard Itoua prend les commandes

Bruno Jean Richard Itoua succède à Firmin Dinga à la tête de la Fédération congolaise de basketball. Le nouveau président a été élu le 1^{er} novembre pour un mandat de quatre ans au terme d'une élection à laquelle, il était le seul candidat en lice après le retrait de Firmin Dinga et Albert Mboussa, ses deux challengers

Bruno Jean Richard Itoua place son premier mandat, à la tête de la Fécofet, sous le signe de l'apaisement et la réconciliation du basketball avec lui-même. « *J'ai la mission d'abord de réconciliation du basket avec lui-même, d'apaisement, de la reconstitution de ses valeurs qui font le basket. Et puis aussi au retour de ce qui nous unit: c'est la performance; les athlètes de haut niveau; les équipes de haut niveau; les résultats et les trophées* », a-t-il affirmé. Des propos qui témoignent aussi bien l'ambition du nouveau président à redorer le blason du basketball congolais.

L'organisation en août prochain par le Congo de l'Afro-basket 2017 sera le premier grand test pour la nouvelle équipe dirigeante. Le nouvel élu entend créer les conditions pour que le basketball congolais soit plus compétitif. « *Le basketball congolais doit retrouver sa place en*



Bruno Jean Richard Itoua placé à la tête de la Fécofet (Adiac)

Afrique centrale et ensuite aller reconquérir cette place au niveau africain pourquoi pas au niveau international », a souhaité Bruno Jean Richard Itoua. Il s'appuiera sur sa politique qui consiste à convaincre les jeunes congolais de France à soutenir le développement du basketball au Congo pour atteindre cet objectif. « *Nous avons en France des jeunes, prêts à venir participer au basketball au pays. En ayant renoncé à le faire au nom de la France, qui était prête à leur donner la nationalité, ils n'attendent que le basket retrouve ses lettres de noblesse pour y venir contribuer. Avec ceux-là,*

nous pouvons avoir des ambitions tout à fait internationales », a-t-il affirmé sans oublier le volet de la vulgarisation de la discipline dans les quartiers et aussi dans les écoles en vue de préparer la nouvelle génération des basketteurs par des jeunes qui vont progressivement prendre place.

Doter la Fécofet d'un siège, renouveler le protocole d'accord entre la Fédération congolaise et la Fédération espagnole de Basketball, former les cadres techniques (arbitres, officiels de table et dirigeants de clubs) sont aussi à inscrire parmi ses priorités.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les jeunes de Madibou rassemblés autour d'un tournoi



Réception de la Coupe par le capitaine de l'équipe vainqueur (DR)

Le président de la section de l'Union pour un mouvement populaire du 8^e arrondissement (Madibou), Sileyas Nkombo, a organisé une compétition visant à rassembler les jeunes, leur inculquer des valeurs d'unité, de paix... La finale du tournoi a donc opposé l'équipe de « Yitimbi » de Kimpouomo à celle de « Jamais Kobanga » de Madibou. Celle-ci est venue à bout de la première (1-0). Les jeunes de « Jamais Kobanga » ont remporté le trophée assorti d'une enveloppe, dont le montant n'a pas été révélé. L'organisateur de cette compétition, Sileyas Nkombo, a également mis à disposition des deux formations des kits sportifs faits de divers équipements, question de permettre à ces jeunes de continuer à jouer au football dans les meilleures conditions et révéler leurs talents, qui pourraient les servir demain.

Rominique Nerplat Makaya